

**BANDES HERNIERES** .....  
ajustées et réparées .....  
**OSCAR LANDRY**  
pharmacien  
..... 457, NOTRE-DAME  
JOLIETTE

# JUSTICE me GUIDE

# L'ACTION POPULAIRE

**FILMS** .....  
développement et impressions .....  
service de 12 heures  
**Pharmacie Gadoury**  
Oct. Gadoury, prop.  
..... 419, NOTRE-DAME  
..... Voisin du B. de P.

VOL. XXX, No 26

JOLIETTE, JEUDI LE 6 AOUT 1942

TROIS SOUS LE NUMERO

## Propos scolaires

Dans un mois, les écoles ouvriront à nouveau leurs portes. Verons-nous nos grands garçons et nos jeunes filles continuer leurs études ou assisterons-nous à l'une des plus tristes défections qui soit, celle de nos foyers d'instruction?

Il est à craindre qu'à la ville, la jeunesse, attirée par l'appât d'un gain facile, sacrifie son avenir en désertant l'école. Que de parents, plus jeunes que leurs enfants, ne voient que les dollars que leurs fils peuvent actuellement gagner, et semblent se soucier fort peu des déboires que l'abandon hâtif des classes leur réserve pour l'avenir!

Qui oserait nier la nécessité d'études solides? Or, Joliette offre à peu près gratuitement ces avantages à nos enfants. Nous avons une classe de dixième année à l'Académie St-Viateur et nos garçons n'ont qu'à s'y rendre nombreux pour qu'il leur soit fourni une 11ème et une 12ème années. C'est dire que le cours supérieur est à la disposition des citoyens de Joliette, pourvu qu'ils aient le courage d'y envoyer leurs enfants. Le Pensionnat et l'Externat de la Congrégation Notre-Dame offrent des avantages presque identiques à nos jeunes filles.

Quant à ceux qui, leurs études terminées, désirent apprendre un métier et s'assurer des salaires lucratifs, nous avons l'école de l'Artisanat, toute prête à ouvrir ses portes aux candidats travailleurs et sérieux. Cette institution, pour nouvelle qu'elle soit, laisse entrevoir, par le rendement fourni à date, le plus brillant avenir. Les jeunes qui la fréquentent sont sérieux, et nul doute qu'ils reprendront tous leurs cours, en septembre prochain. Mais ne pourraient-ils pas être plus nombreux? Si cent, deux cents jeunes s'inscrivaient, de Joliette et des environs, ce ne serait que normal. Plus que jamais on a besoin d'hommes sachant travailler le bois et le fer. Avant de chercher à gagner quelques dollars, apprenons donc bien notre métier. Il y a toujours place sous le soleil, pour les compétences. Cette guerre finira et avec elle la prospérité fictive actuelle. Seuls les biens préparés surageront. J'invite donc nos jeunes, particulièrement ceux de mon district d'inspection, à ne pas désertier l'école. Qu'ils ne s'attardent pas à rêver aux dollars qu'ils pourraient gagner dans les usines; qu'ils songent que toute leur vie, tout leur avenir, repose sur la préparation bonne ou mauvaise qu'ils se seront donnée pendant la période scolaire. Donc, garçons et filles, à l'école en septembre. C'est un devoir individuel, c'est aussi un devoir national, car si notre jeunesse se prépare davantage, elle atteindra plus facilement les postes de commandement.

En septembre, nos écoles ouvriront, et pour les diriger, dans nos campagnes, nos institutrices, se dévoueront à nouveau, donneront avec leur savoir, le meilleur de leur santé. A la campagne comme à la ville, la désertion des écoles est à craindre. La main d'oeuvre s'y fait rare. Plus nombreux sont les parents qui seront tentés de retirer le petit garçon ou la fillette après la quatrième ou la cinquième année, ou du moins, après la communion solennelle. Quelle erreur! Tous les cultivateurs bien pensants admettent aujourd'hui la nécessité de s'instruire en agriculture. L'agronome, ce monsieur en collet blanc, d'il y a quinze ans, commence à être considéré pour ce qu'il est, l'un des amis les plus précieux, peut-être l'ami le plus utile du cultivateur.

Mais comment, sans une instruction élémentaire, sans une bonne septième année au moins, le jeune cultivateur pourra-t-il étudier et comprendre les données si profondes et si complexes de la science agricole? C'est donc condamner le garçonnet à végéter, à ne pouvoir acquiescer tout ce qu'il pourrait apprendre dans sa profession d'agriculteur, que de retirer un enfant trop tôt de l'école du rang. Un père qui peut vivre par lui-même n'a pas le droit de priver son fils de l'instruction. C'est un devoir sacré, un devoir je dirais même national, que celui d'envoyer notre jeunesse rurale à l'école jusqu'à ce que nos enfants aient obtenu leur certificat d'études. Ce certificat me dira-t-on, ne servira pas plus tard; pourquoi chercher à l'obtenir? Le certificat d'études doit être pour notre jeunesse, ce qu'est le drapeau pour le soldat: un emblème. Le jeune rural qui a son certificat d'études peut dire avec fierté: "J'ai pris dans mon école toute l'instruction qu'il m'était possible d'y prendre; je possède par ce certificat, une attestation de savoir, je puis donc marcher le front haut car jusqu'ici, j'ai fait mon devoir". Et le père qui sans raison, retire son enfant de l'école devrait se dire: "Je suis un égoïste; pour m'éviter un peu de travail ou gagner quelques dollars de plus, je gaspille l'avenir de mon enfant; je le prive du savoir qui lui permettrait peut-être de devenir un cultivateur de marque; je préfère mes aises au bonheur de mon enfant".

Nos institutrices seront-elles enfin mieux payées? Il semble que oui, après compilation de chiffres. L'offre du gouvernement provincial d'un \$500,000, additionnel à partager entre les commissions scolaires qui paieront \$400, à leurs institutrices devrait intéresser toutes les commissions scolaires de notre région. En tous cas, avant de se prononcer pour ou contre cette augmentation, il serait sage d'attendre la visite de l'inspecteur d'écoles qui visitera prochainement toutes ses commissions scolaires et fera avec elles, le calcul de ces nouveaux octrois. Il serait également bon de noter que pour avoir droit aux octrois du gouvernement, les commissions scolaires doivent payer le salaire de l'institutrice en entier, et en plus, le chauffage de leurs écoles, l'ameublement, l'entretien, et tout le matériel qu'il faut pour l'entretien et le bon fonctionnement de leurs écoles. Il est défendu de faire payer les brosseuses, le savon, la craie, etc., par les institutrices. Il est de plus nécessaire, aux termes de la loi, de payer les institutrices qui entretiennent les écoles, pour leurs travaux de ménage. Les commissions scolaires qui refuseraient de se soumettre à ces lois se verraient infailliblement privées de leurs octrois. Or, les contribuables sont intéressés à recevoir ces octrois. Si donc, dans quelques paroisses, des contribuables s'apercevaient que leurs commissaires d'écoles enfreignent la loi, ils feraient bien d'exiger qu'ils s'y conforment, car l'inspecteur d'écoles, à sa visite d'automne, vérifiera ces dépenses. Si une commission scolaire est prise en défaut, comme toutes sont actuellement bien averties, l'inspecteur devra en aviser le Département de l'Instruction publique et ces municipalités scolaires se verraient certainement privées de leurs octrois.

Il y a donc tout intérêt à se conformer à la loi scolaire, qui n'est d'ailleurs que juste, très juste, car nos institutrices sont très peu payées si l'on compare les salaires du passé, avec ceux des institutrices des autres provinces du Dominion.

Nos institutrices sont-elles toutes engagées? Bah! il n'y a pas de presse, les écoles n'ouvrent que dans un mois. Qui, en campagne, n'a pas déjà entendu cette réflexion? Et pourtant, combien préjudiciable à nos écoles est cette façon d'agir. Nos institutrices ferment leurs écoles en juin. Elles sont épuisées, fatiguées par dix mois de travail éternant et assez souvent, ingrat. Mais elles ont de l'ambition; faire de leur école la meilleure de leur paroisse; elles ont de la fierté; me réengagerai-t-on? Que fait la commission scolaire, pendant ces fameuses vacances? D'abord, il faut attendre l'élection du nouveau commissaire. . . on n'est pas pour engager "son" institutrice avant son arrivée de peur de le fâcher. . . Deux sottises, deux sottises magistrales. Les institutrices doivent être engagées non par la volonté d'un commissaire d'écoles, mais après discussion et sur l'opinion des cinq commissaires. De plus pourquoi confier à un débutant le soin de garder ou de renvoyer une titulaire, ou encore, celui de trouver, d'engager une institutrice pour remplacer celle qui part?

A celui du groupe qui connaît le moins, on dit: "Va, prends la responsabilité de l'année scolaire qui commence, pour l'école de ton rang". C'est un non sens. Cette anomalie serait évitée si l'on engageait les institutrices en juin. De plus, elles pourraient se reposer, refaire tranquillement leurs forces au lieu de passer deux mois dans l'énerverment, la crainte d'un renvoi. Celles qui sont remerciées auraient le temps voulu pour se placer ailleurs. Pour tout le monde, l'engagement des institutrices en juin, est préférable. Nos institutrices sont-elles engagées?  
J.-A. RICARD, I. E.

## M. Séguin sera-t-il candidat?

La rumeur dit qu'il y aurait des élections provinciales complémentaires avant octobre dans les comités de L'Assomption, Montréal - Ste-Marie et Arthabaska.

Pour l'Assomption il est question de M. le notaire P.-A. Séguin, qui serait candidat libéral ministériel. Dimanche dernier, plusieurs électeurs rencontrèrent M. Séguin qui n'a pas donné de réponse définitive. Pour l'Union Nationale, il semble que M. V. Chartrand, de l'Épiphanie, candidat de M. Duplessis en 1939 briguerait de nouveau les suffrages. Il se pourrait aussi qu'il y ait un candidat du groupe Gouin, Chalouit, Hamel, Raymond, dans l'Assomption.

Pour Ste-Marie, de chaque côté plusieurs candidats s'annoncent et l'on parle même de madame Camilien Houde qui représenterait le groupe plus haut mentionné et serait candidate à côté des candidats libéral et oppositionniste.

## Plus de cinq sous en nickel

A cause de la rareté du nickel et de son précieux usage pour certains produits nécessaires à la conduite de la guerre, Ottawa vient de décider d'enlever de la circulation la pièce de cinq sous qui a cours actuellement. On la remplacera par une pièce originale à douze faces, composée d'un alliage de divers métaux à l'apparence de la pièce d'argent. Au lieu de dire: "Ça ne vaut pas un nickel", nous dirons: "ça ne vaut pas une tôle" et l'affaire sera réglée.

## Concert au Parc Renaud

LUNDI PROCHAIN

Si la température le permet, l'Union Musicale terminera sa série de concert de la saison, lundi prochain au parc Renaud, avec le programme suivant:

- 1—University of Dayton, march . . . Panella
- 2—Prince et Paysan, ouverture . . . Ferrazi
- 3—Gavotte des Baisers . . . . . Popy
- 4—Danse des Heures . . . . . Ponchielli
- 5—Philharmonique, marche . . . Ringuet

INTERMISSION

- 6—Trois-Rivrières, marche . . . . . Hudlot
- 7—España, valse . . . . . Waldteufel
- 8—A) Amorita Roca, marche espagnole . . . . . Texidor
- 9) Sweet Music, fox trot . . . . . Warren
- 10—Independencia, march . . . . . Hall

Dieu sauve le Roi.

1932 - 1942

## La J. O. C. va de l'avant

Les jocistes de notre diocèse, unis de coeur et de pensée à tous les jocistes du pays, célèbrent dignement le 10<sup>e</sup> anniversaire de leur mouvement au Canada. De belles soirées d'équipe ont été organisées dans chaque section paroissiale et ont eu lieu depuis une couple de mois, sous la direction des aumôniers et la présidence du comité diocésain. Partout, on a souligné l'oeuvre bienfaisante de la J.O.C., son histoire héroïque chez-nous, les espoirs qu'elle laisse au coeur des véritables conquérants.

Le 19 juillet dernier, plusieurs de nos notres assistaient au grand congrès régional de Montréal; et cette semaine, Joliette est témoin de manifestations sobres en éclats mais prometteuses pour l'avenir. Mardi, à l'issue de la grande Session intensive, tenue à Québec et à laquelle prirent part les membres du comité diocésain, avait lieu à la salle du marché de Joliette, un grand meeting préparé en collaboration par les jocistes de la section féminine de la Cathédrale et les Zouaves, sous la direction artistique de Mme A. Dubeau.

M. le chan. Caillé, directeur diocésain de l'Action catholique, président; il avait à ses côtés: Mgr E. Dugas, P.A., Vic. général, aumônier local de St-Lin; M. l'abbé Léo Forest, aumônier diocésain de la

## Kermesse à Notre-Dame de Lourdes

LES 13, 15, 22 et 29 AOUT

Jeudi prochain, le 13 août s'ouvrira la kermesse annuelle de Notre-Dame de Lourdes. Cette fête de charité se continuera les samedis 15, 22 et 29 août. Les organisateurs ont préparé de grands programmes d'amusement: bingo, sambo, rafraîchissements, tirages, etc. Chaque année cette kermesse attire les foules et remporte des succès remarquables. La paroisse a besoin d'aide et M. le curé Filiatrault souhaite la bienvenue à tous.

## L'abbé M. Lavallée aumônier

S. Exc. Mgr Papineau vient de donner à l'armée canadienne l'un de ses prêtres, l'abbé Marcel Lavallée qui a été nommé aumônier militaire du camp de Huntingdon. Le nouvel aumônier a pris possession de ses nouvelles fonctions. Nous lui souhaitons succès et bonheur dans son ministère.

## Beau succès à St-Viateur

La kermesse s'est terminée le 1er août et les recettes nettes dépassent \$600. M. le curé remercie les généreux donateurs, en particulier S. Exc. Mgr l'Evêque dont le prix de \$25.00 a été gagné par Mme Omer Faucher de l'Épiphanie, et tous ceux qui se sont dévoués à l'organisation ou ont assisté à la kermesse. Une grande messe a été chantée, lundi matin, aux intentions de ces personnes.

## Un vol audacieux

M. Léo Blouin, chauffeur de taxi, de Joliette, a été victime d'un vol audacieux dimanche soir. Deux individus lui demandèrent de le conduire à Terrebonne. M. Blouin se rendit à leur demande, mais entre St-Paul de Joliette et St-Gérard Majella, il se sentit empoigner solidement et reçut l'ordre d'arrêter. Il stoppa mais reçut force coups. On lui lia les mains et on lui vida ses poches, puis on l'abandonna dans le champ. Les individus partirent avec son auto après l'avoir soulagé d'une somme de \$36.00, de sa montre et de quelques autres articles de moins de valeur. On n'a pas encore retracé les voleurs ni retrouvé l'auto.

## L'agent Paul Payette

BLESSE GRAVEMENT

L'agent de circulation provinciale Paul Payette, de St-Jacques, a été trouvé gravement blessé dans un champ à Montcalm, lundi matin. Personne n'a été témoin de l'accident mais il semble, à cause de l'épaisseur du brouillard dimanche dans la nuit que sa motocyclette a tombé dans le fossé dans une courbe.

Ce n'est que lundi matin qu'un cultivateur de l'endroit a aperçu le blessé. Il était encore privé de connaissance et l'accident semblait s'être produit une dizaine d'heures auparavant. A l'hôpital St-Eusèbe de Joliette où on l'a transporté aussitôt, on a constaté de graves blessures à l'épaule et probablement une fracture du crâne. Peu après son arrivée on le transporta à l'hôpital Victoria de Montréal.

Paul Payette était allé remplir son devoir au cours de l'après-midi autour des lacs du Nord, principalement au Lac Vert où des régates devaient avoir lieu. C'est probablement à son retour que l'accident est survenu.

## La pompe à incendies de la C.P.C.

Mardi soir au parc Lajoie, les pompiers de la C.P.C. ont fait l'essai de la pompe à incendies mise à leur disposition. Le chef de la C.P.C. s'en dit enchanté.

Au moyen d'un dispositif utilisé pour les remorques, cette pompe peut s'accrocher après le camion de l'électricité de la ville ou l'arrosoir des rues. Lors de son essai, on a mis en action les trois jets, tout en augmentant la pression et les résultats ont été plus que satisfaisants. Deux prises de suction lui permettent de s'adapter soit aux bornes-fontaines ou à un réservoir d'eau quelconque.

Cette pompe pourra rendre de grands services dans une conflagration.

## Deuil pour M. le chan. Desrosiers

Le 3 août fut inhumé à Joliette M. Azarie Desrosiers, décédé à St-Liguori à l'âge de 90 ans et 10 mois. Le défunt était le frère de M. le chanoine J.-B. Desrosiers, de Joliette. Dans notre courrier de St-Liguori on trouvera plus de renseignements au sujet de ce décès. Nos sympathies à M. le chanoine et à sa famille.

## Ce soir à la salle du marché

A la salle du marché, ce soir, les jocistes offriront au public une soirée dramatique et musicale. Mardi soir cette soirée fut donnée pour les Jocistes, à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de fondation de leur mouvement. Et, ce fut un grand succès. Cette soirée est intéressante et les petites jocistes qui l'ont préparée méritent notre encouragement. Au programme: drames, piano par la jeune Lucienne Arcand et autres numéros. La séance sera présidée par l'abbé Léo Forest, aumônier diocésain de la J. O. C. dans le diocèse de Joliette.

## Bazar à St-Norbert

LES 12, 13, 14 ET 15 AOUT

Quatre soirs de bazar, d'amusements variés à St-Norbert. Tous les soirs bienvenue à tous. De beaux prix seront offerts aux gagnants. Il y aura restaurant, kiosques, bingo et autres attractions. La date: 12, 13, 14 et 15 août.

## Marriage

MEAGHER - ST-JEAN

En sa chapelle de l'évêché, le 4 août, S. Exc. Mgr Papineau a béni le mariage de M. Jean - Louis Meagher à Mlle Emérence St-Jean. M. J.-Robert Meagher accompagnait son fils et M. Joseph St-Jean, sa fille.

## Retraite pastorale

Comme vous le savez déjà, notre retraite ecclésiastique, cette année, aura lieu pendant la semaine du 16 août courant. Elle commencera au Séminaire de Joliette, lundi, 17 août, à 10 h. 30 de l'avant-midi, et se terminera, vendredi, 21 août, vers 3 heures de l'après-midi. Elle sera prêchée par le Révérend Père Marcel Lagrèe, c.j.m. Nous vous prions d'être tous présents pour le premier exercice.

Voici la liste des prêtres séculiers et des religieux auxquels Nous confions la garde des paroisses du diocèse pendant cette retraite: Nous leur accordons à cet effet la juridiction nécessaire pour prêcher, pour confesser les fidèles et les religieux, pour assister aux mariages et donner la bénédiction nuptiale solennelle, et pour administrer tous les autres sacrements.

Cathédrale St-Charles Borromée	R. P. Arthur Forest, c.s.v. et M. l'abbé Paul Robillard.
St-Pierre	R. P. Isidore Fréchette, c.s.v.
Berthier, Ile Dupas et St-Ignace de Loyola	R. P. Maurice Ouellet, c.s.v.
Lanoraie et Lavaltrie	M. l'abbé Clément Morin, p.s.s.
L'Épiphanie	R. P. Alphonse Sylvestre, c.s.v.
Rawdon et St-Liguori	R. P. Gatien Bolduc, c.s.v.
St-Alphonse, Ste-Béatrix et St-Côme	R. P. Ls-Philippe Gauvreau, c.s.v.
St-Ambroise, Ste-Mélanie et Ste-Marcelline	R. P. Gérard Pauzé, c.s.v.
St-Barthélemy, St-Viateur et St-Edmond	R. P. Roland Brunelle, c.s.v.
St-Cuthbert et St-Norbert	R. P. Raoul Duchesne, c.s.v.
St-Elisabeth, Notre-Dame de Lourdes et St-Thomas	R. P. Georges Bergeron, c.s.v.
St-Esprit et Ste-Julienne	R. P. Gildas Thériault, c.s.v.
St-Jean de Matha et Ste-Emmélie de l'Énergie	R. P. Gaston Lamarche, c.s.v.
St-Emile, St-Théodore de Chertsey et N.-D. de la Merci	R. P. Denis Périgord, c.s.v.
St-Félix de Valois et St-Cléophas	R. P. J.-Ed. Marcoux, c.s.v.
St-Gabriel de Brandon et St-Damien	R. P. Gérard Fortin, c.s.v.
St-Jacques et St-Alexis	R. P. Robert Valois, c.s.v.
St-Lin, St-Calixte et St-Joachim	R. P. Marcel de Grandpré, c.s.v.
St-Michel des Saints et St-Zénon	R. P. A. Plante, c.s.v.
St-Paul, S.-C. de Jésus de Crabtree Mills et Ste-Marie Salomé	R. P. Emile Jetté, c.s.v.
St-Roch et St-Henri de Mascouche	† JOSEPH-ARTHUR, év. de Joliette.

Evêché de Joliette, le 5 août 1942.

## Retour aux anciens taux de l'électricité

## La Commission des prix en informe M. le Maire et M. le Dr D. Massicotte — Raisons de cette décision — Les conséquences — Séance du Conseil lundi prochain à ce sujet.

Nous avons parlé dans notre dernière édition de la décision de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre au sujet des taux de l'électricité. M. le Dr D. Massicotte venait de recevoir de Toronto une lettre l'informant que le Conseil devrait reprendre l'ancien mode, c'est-à-dire revenir à la perception sur deux compteurs et aux taux réguliers avant le mois d'octobre 1941, date où les prix furent gelés au Canada.

M. le Maire de son côté reçut une lettre à tenir semblable. Le Contrôleur, suivant M. le Dr Lafortune, échevin, qui nous a informés de la chose, admet que le règlement nouveau est absolument bien fondé et bien fait, mais la loi de la fixation des prix ne peut passer outre même dans le cas de ceux qui s'éclairaient avec de l'électricité destinée à la cuisson. Même si la ville perd par là une source de revenus appréciables, continue la Commission, elle ne peut procéder à aucun changement accusant une hausse de prix de l'électricité même chez un petit nombre de contribuables.

"En réalité, de dire M. le Dr Lafortune, la ville, durant le reste de la guerre perdra des revenus qu'il faudra combler plus tard par la taxe foncière.

Lundi dernier à 4 heures de l'après-midi, il y eut un caucus échevinal à ce propos et la séance de lundi prochain portera sur la même question.

## Au Rotary Club Concert dimanche

M. Antonio Barrette, M.A.L., sera, mardi prochain, le 11, l'hôte du club Rotary, de Québec, et prendra la parole à un dîner donné au Château Frontenac. Ce discours sera radiodiffusé à 12 h. 15.

**Naissance**

A L'ASSOMPTION

A M. et Mme Ls-Joseph Perreault (Marguerite Beupré) est née le 30 juillet dernier une fille baptisée par M. l'abbé Henri Langlois, sous les noms de Marie - Josée - Violenne - Monette. Parrain: M. J.-Omer Vanasse, de Joliette; marraine: Mme Marie-Ange Beupré-Gareau; porteuse: Mlle Rolande Beupré, cousine de l'enfant.

Quel bonheur de souffrir pour un Dieu qui nous aime à la folie! — Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Si nous savons être patients du fond du coeur, nous serons martyrs sans gloire ni bûcher. — Saint Grégoire.

**5075** COPIES

C'est le tirage de «L'Action populaire» le 1er août 1942 et la campagne continue.....

MERCI A NOS PROPAGANDISTES



# VOIR CLAIR

Vingt pour cent de tous les écoliers ont une mauvaise vue. Quarante pour cent des étudiants dans nos collèges ont une vision déficiente. Quatre-vingt-cinq pour cent des hommes et des femmes au-delà de 60 ans ont une vue imparfaite.

Il y a peu de chose à faire pour les vingt pour cent qui commencent avec une mauvaise vue mais vingt pour cent de quatre-vingt-cinq pour cent laisse un total de soixante-quinze pour cent dont la vision déficiente est le fruit d'une tension due à un éclairage insuffisant.

Un meilleur éclairage signifie une meilleure vue. Ayez un nombre suffisant de lampes pour chasser les ombres ennuyeuses. Placez-les de façon à ce qu'elles donnent un éclairage propre à une lecture facile. Evitez les éblouissements.



## L'ENFANT

### Le rôle de la femme dans son éducation nationale

Conférence donnée par Mme Valérie PHANEUF-BOULANGER, au Dîner-Causerie de l'A.C.F.A., à l'Hôtel Corona, Edmonton, le 28 avril 1935.

Lorsque Mme de Sévigny voulait donner un conseil maternel à sa fille, Mme de Grignan, elle lui disait: "Ma fille, donnez-moi votre cœur et non votre bibliothèque". De même, Mmes et MM. je viens vous parler avec mon cœur du "Rôle de la Femme canadienne dans l'éducation nationale de l'enfant" avec tout mon cœur de petite institutrice de naguère et de maman d'aujourd'hui. Je vous entretiendrai donc quelques instants de ce complexe petit personnage qui est aujourd'hui un enfant et qui demain devra être un chrétien doublé d'un Canadien-Français.

Oui, quel être à la fois sublime et terrestre que cet enfant! Il a pour premier Père, Dieu qui l'appelle à l'existence, et pour première mère la race qui lui transmet son sang. Aussi, comme le poète a raison de le faire s'écrier dans sa première prière:

O Père qu'adore mon père,  
Toi qu'on ne nomme qu'à genoux,  
Toi dont le nom terrible et doux  
Fait courber le front de ma mère!

L'enfant, lorsqu'il naît, est marqué déjà du signe de Dieu qui l'a créé à Son image et à Sa ressemblance, et du sceau de sa race qui fait couler dans ses veines le sang de dix, vingt, cinquante générations, sang qui au long de cette course, s'est chargé d'aptitudes diverses, de vertus particulières, de richesses humaines ne demandant qu'à s'épanouir au soleil de la vie, tout comme l'eau qui jaillit de nos sources, s'est revêtue des propriétés des sols différents à travers lesquels elle a couru. Ce petit être qui vagit dans un berceau n'est pas n'importe qui; il est le fils de ses pères, il est encore plus l'héritier de leurs vertus que celui de leur nom, et, pour être complète, son éducation exige qu'elle se poursuive dans le sens de ses origines.

A ce compte-là, vous ne devriez pas vous étonner de m'entendre dire que la femme, à qui Dieu confère l'honneur de la maternité, reçoit en même temps de sa race une mission qui est la plus haute de toutes celles que la nature confie. Cet enfant, elle doit le former, l'élever, non pas pour elle-même, non pas au gré de ses caprices, mais pour tout le passé glorieux dont il est le prolongement ensuite à la famille qu'il continue dans le temps, et la mère est tout à la fois la mandataire de Dieu et de la patrie, tant pour donner au monde un chrétien de plus qu'à son pays un citoyen en qui revivent les vertus des aïeux.

Eh bien! ce double rôle dont s'enorgueillit tout mère digne de ce nom si doux, si profond, si émouvant, je ne crois pas que dans l'histoire, aucune mère ne l'ait mieux compris que la mère canadienne d'autrefois, et aucune n'a confectionné avec plus d'amour, avec plus de conscience de ses responsabilités, la layette de sentiments nobles, généreux, débordants, dont elle rêvait d'envelopper l'âme du petit Canadien-Français qui dormait dans ses bras.

On ne le redira jamais assez, si au Canada survit et vibre encore une âme catholique et française, c'est à la mère canadienne qu'il en est redevable. Mais par quel miracle cela se fit-il? Comment expliquer que, sous la conquête anglaise et protestante, la Nouvelle-France, après avoir tout perdu: son indépendance, son nom, ses biens et ses chefs, conserve, malgré tout, ses deux plus inestimables trésors, son catholicisme et sa culture française, c'est-à-dire, la plus belle fleur d'humanité que la civilisation chrétienne ait produite? Ecoutez l'explication qu'en donne Falette dans "L'Action Nationale" de novembre dernier: "On demandera aux femmes canadiennes de recréer les foyers, de les remplir d'enfants et de ces enfants d'en faire des hommes."

"Elles prodigèrent les bûches et elles eurent le génie de comprendre que ce n'était pas tout de remplir les berceaux pour sauver le Canada français, mais que de ces berceaux, il fallait faire lever des hommes de haute valeur morale."

"Et elles se succédèrent, ces canadiennes de la race, toujours actives, bonnes et fortes. Elles donnèrent simplement leur réserve d'amour, leur intelligence, leur travail, leur sourire, leur charme et leur merveilleuse énergie. Pendant que les hommes luttèrent au dehors pour défendre leur personnalité et leurs droits, elles conservèrent dans le sanctuaire de la famille, la foi qui sauve et la fierté qui ne se rend pas, et elles la transmettaient à leurs enfants."

### Qu'est-ce qu'un catholique pratiquant ?

Par S. E. Mgr G. Courchesne

Le temps n'est pas aux moitiés d'hommes, à ceux qui ne sont ni chair ni poisson, qui essaient d'avoir un pied dans les deux camps. Et cela est vrai plus que jamais des catholiques. Notre époque réclame des disciples du Christ qui ne rougissent pas de leur maître, qui savent le confesser en tout temps et en tout lieu, qui soient des catholiques vraiment pratiquants.

Mais qu'est-ce qu'un catholique pratiquant? A quels signes le reconnaît-on? A quel prix pourra-t-on trouver cette note dans une famille? Voilà les questions que se pose dans une Lettre récente S. Exc. Mgr Courchesne et auxquelles il donne une réponse détaillée. On connaît les qualités de l'évêque de Rimouski, sa science doctrinale, la connaissance qu'il a de nos milieux canadiens, ses remarquables dons d'observation, la franchise avec laquelle il parle, les conclusions pratiques auxquelles il aboutit.

L'Ecole Sociale Populaire a voulu faire bénéficier ses lecteurs de cette importante étude. Elle vient de la publier en brochure. Aucun homme cultivé ne peut s'exempter de la lire. Ils y trouveront intérêt et profit. Elle se vend 15 sous l'exemplaire à l'Action paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

### Couvent de St-Thomas

Vingt-six élèves ayant subi en juin dernier l'examen pour l'obtention d'un certificat d'études, pour 9ème et 7ème années ont mérité une note digne de nos plus sincères félicitations pour le succès remporté.

Pour le certificat de 9ème, ce sont Mlles S. Asselin, D. Guilbeault, M. Arneault, M.-P. Goulet et M.-J. Bourret.

Pour le certificat de 7ème: Mlles Y. Harnois, C. Rodrigue, J. Bélaïr, F. Bélaïr, G. Masse, A. Lallouette, P. Asselin, J. Olivier, J. Hélie, M. Tremblay, Th. Couty, Y. Beuparlant, Th. Brunelle, L. Desrochers, H. Massicotte, A. Lacombe. Aussi cinq des garçons de l'école du village: G. Beaupré, R. Martineau, J.-R. Masse, G. Harnois, R. Rivest.

A ces succès nous applaudissons et nos actions de grâces montent vers Dieu, auteur de tous biens.

le quet et avertissent les amoureux qui se hâtaient de regagner leurs chambres respectives afin que la reine-mère les y trouvât.

Blanche de Castille sut administrer le royaume et le conserver à son fils, elle eut de nobles et de belles qualités de reine et de politique, mais elle eut des défauts détestables. Beaucoup de mes lectrices qui ont été, comme moi, mises sous une fausse impression s'étonneront qu'on leur ait enseigné sérieusement que Blanche de Castille était une sainte. (Le Devoir).

FALETTE.

# Réellement Délicieux THE "SALADA"

## APRES-MIDI

La splendeur du soleil violente les yeux. Les arbres ont une ombre oblique à côté d'eux. On entend la rumeur sonore et continue que font les charriots lourds sur la pierre nue. La lumière aveuglante emplie le firmament, Les oiseaux sont perchés dans la fraîcheur des branches. Et regardant passer, lentes, des robes blanches. Par instants, l'on dirait que tout fond au soleil. Ou que la rue entière est livrée au sommeil. Tant la tranquillité s'épand, morne et profonde. Et semble propager sa torpeur sur le monde. Mais ce silence est encore de sons formés: Le calme d'une ville est fait de bruit calmé, Et même quand la nuit sur elle étend ses voiles, Il semble qu'un frisson descend des étoiles! L'après-midi doré s'écoule avec lenteur. Epuisé d'éblouissement et de chaleur, Et, petit à petit, agonise et recule. Devant l'avènement rose du crépuscule...

Albert LOZEAU.

## JEUNE FILLE DEMANDEE

Une jeune fille qui soigne son caractère (le caractère d'une jeune fille est semblable à un lys blanc comme de la neige, la moindre imperfection ternit sa beauté).

Une jeune fille qui sait apprécier la modestie et la dignité chez la femme.

Une jeune fille qui se rappelle qu'un ton de voix agréable augmente son charme.

Une jeune fille qui, par son sourire et ses paroles, sème de la lumière sur son passage (un sourire, une bonne parole allège souvent le fardeau d'un cœur inquiet).

Une jeune fille soignée de son apparence, méticuleuse, propre, mais pas excentrique.

Une jeune fille qui sait que la vraie beauté et la santé sont les dons de la nature.

Une jeune fille qui voit l'utilité de la peinture rouge pour les bâtonnets, mais trouve ridicule l'excès de peinture sur les lèvres et sur les ongles.

Une jeune fille qui aimerait autant être vue avec une chique de tabac qu'avec une cigarette.

Une jeune fille qui reconnaît bien que le Créateur donne la faculté de parler pour de bons motifs mais qui se refuse à entendre ou à tenir une conversation vulgaire.

Une jeune fille qui n'imité pas les cannibales d'Afrique dans leurs danses.

Une jeune fille qui se fait des amies en étant l'amie de toutes.

Une jeune fille qui pense d'abord aux autres.

Une jeune fille qui aime recevoir ses amies chez elles et les présente à son père et à sa mère.

Une jeune fille qui est non seulement bonne mais aussi bonne à quelque chose.

Une jeune fille qui ne considère pas la voix de la conscience, la pureté des mœurs comme des théories de l'ancien temps.

Une jeune fille dont les qualités sont susceptibles de se développer. (Le Messager de Sherbrooke).

vous mettez les fruits dans les jarres sans les cuire au préalable. Le sirop est aussi rendu plus savoureux par le jus qui se dégage des fruits.

Nous suggérons l'emploi de ce même procédé pour les framboises, groseilles, bleuets et même pour les variétés de gros fruits tardifs. Les fraises ainsi conservées sont des plus délicates; elles ne noircissent pas et ne montent pas à la surface comme il arrive pour certaines confitures et conserves.

La quantité de sucre à employer pour le sirop qui accompagnera les cerises est la suivante: cerises rouges acides, 1 tasse de sucre avec une tasse d'eau; pour les grosses cerises sucrées, nous conseillons un sirop moins riche: une tasse de sucre pour deux tasses d'eau.

Pour un panier de 6 pintes de cerises, faites un sirop avec 7 tasses de sucre et même quantité d'eau. Pour quatre tasses de cerises (environ 3 tasses 1/2, les noyaux enlevés) employez une tasse d'eau et 1 tasse de sucre.

## STE-JULIENNE

(D.N.C.) — TRANSACTION — M. Joseph Paré, père, a vendu sa terre à M. René Champoux, de l'Épiphanie.

VA ET VIENT. — M. et Mme Paul Gaudet de Montréal, chez M. Lucien Rivest.

— M. et Mme Pierre Pichette de Montréal, chez M. Roméo Ricard ainsi que chez M. W. Paré.

Mlle Jeannine Leclerc passe une quinzaine à Ste-Anne des Plaines. — Dimanche dernier, M. le curé A. Charpentier, en visite au presbytère.

— Mlle Jeannette Perreault de St-Roch chez sa sœur Mme Jean-Léonard Wolfe.

— M. et Mme Georges Depairen chez son frère Jean.

— M. Alexandre Guénette et sa famille de New-York, chez M. et Mme Joseph Lebeau.

— M. et Mme Azarie Payette, M. et Mme Alcide Payette et M. et Mme Raymond Roy, en visite à Joliette dimanche soir à l'occasion du 10ème anniversaire de mariage de M. Camille Payette ainsi que M. et Mme Armand Payette.

Nos religieuses des SS. Coeurs J. Marie, en retraite à Joliette à la maison-mère.

— M. Bernard Beaudry, de Newark, N.-J., en visite chez ses parents M. Joseph Beaudry de Ste-Julienne.

— Mlle Monique Perreault de Montréal chez ses grands-parents.

— Ces jours derniers Mlles Claire et Cécile Beaudry, Cécile Lachapelle, Fernande Forget, Françoise Lamarche, Fleurette Beauchamp, Gracia Wolfe, Marthe Brissette, MM. Philippe Ricard et Henri Jetté Visiteront Sorrel et Berthier.

## Papier de construction

Imitations de brique "Branford" 5/8 épais et "Roll-Brick", bardeaux d'asphalte — Toitures en rouleaux. — Lambris saturés. — Wall Board — Donnacona — Loyer Board.

## F. Ratelle

575, St-Viateur, Joliette  
Téléphone 475

## Encouragez nos annonceurs

## La FAIBLESSE

PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE  
Pâleur Douleurs de dos, de reins  
Irégularité  
Faiblesse Manque d'appétit  
Pânes, vertiges  
Fatigue Troubles internes  
Nervosité essentiellement féminin

## TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES

pour les Femmes  
Pâles et Faibles  
Chimique FRANCO Américain Inc.  
1570, rue St-Denis, Montréal



## Vous Etes-Vous Blessé ?

### PAINKILLER

Apporte un Soulagement Rapide

EN USAGE PARTOUT DEPUIS PLUS DE CENT ANS.

Pour Coupures, Contusions, Egratignures, Piqures et Morsures d'Insectes.  
Pour Foulures, Coliques, Crampes, Diarrhée.

CIE DAVIS & LAWRENCE - MONTRÉAL

Congrès régional de l'U. C. C. à St-Esprit

DIMANCHE, 9 AOUT 1942

SOUS LE PATRONAGE DE SON EXC. MGR J.-A. PAPINEAU

- 10 h. 30: Messe basse d'ouverture. Sermon par le R. Père Lebel, s. j., aumônier général de l'U. C. C.
12 h. : Dîner.
1 h. 30: Bienvenue par M. Léo Desrochers, St-Esprit, directeur régional.
2 h. 30: M. Abel Marion, président général de l'U. C. C., Montréal.
3 h. 30: M. Ernest Forest, notaire, l'Epiphanie.

DIRECTEURS:

Secteur de l'Assomption: M. Paul Brisson, Sault-St-Lin, Secteur de Montcalm: M. Léo Desrochers, St-Esprit.

Rapport du 3ème congrès général des Coopérateurs

Volume d'au delà de 200 pages traitant surtout de mutualité; des problèmes plus particuliers y sont aussi discutés. On peut se procurer au prix de \$1.25 en s'adressant au Conseil Supérieur de la Coopération, Case postale 186, Québec.

L'AVANT-PROPOS

Que nous reproduisons ici en donne une idée plus précise

Le Conseil Supérieur de la Coopération, fidèle à ses buts de coordination des forces et de diffusion de l'idée coopérative en cette province, présente de nouveau au public le Rapport complet des séances du dernier Congrès général des Coopérateurs. Ce Congrès était tenu les 7, 8 et 9 novembre dernier à Joliette, et le thème général de ces assises portait sur la Mutualité; d'autres sujets, tels que la répartition des bénéfices, le problème des réserves, la question du crédit, la prévoyance sociale et la médecine coopérative y furent aussi étudiés.

Ces pages renferment en leur entier les textes présentés par de judicieux conférenciers, ainsi que les délibérations qui ont suivi chacune des conférences. Les éditeurs, conscients de s'adresser non pas seulement à des coopérateurs avertis mais aussi à tous ceux qui dans le public sont inquiets des solutions à donner à nos maux présents, ont été soucieux de ne rien sacrifier à la bonne clarté des idées exposées: ils se seront donc parfois permis de légères retouches au texte initial, mais ils peuvent assurer qu'en aucun cas la pensée des auteurs n'a été faussée.

Le Conseil Supérieur de la Coopération, par Eugène Bussière, secrétaire.

Le maintien des machines

EST UNE NECESSITE URGENTE

Maintenant qu'il est devenu nécessaire de faire durer les machines de ferme le plus longtemps possible à cause du manque de métaux, il faut plus que jamais entretenir soigneusement toutes les parties de chaque machine, dit M. W. Kalbfleisch, du Service de la grande culture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Habituellement les points des charnières et quelques autres petites parties maintiennent une charrie en bon état de fonctionnement pendant toute une année ou jusqu'à ce que l'on puisse acheter une nouvelle machine mais maintenant que la production de pièces est restreinte, il peut être nécessaire de faire durer une charrie ou une autre machine pendant plusieurs années.

Pour maintenir ou conserver les charnières, biveuses, cultivateurs, scarificateurs et autres machines, on devrait donner plus d'attention au soin des roues, des coussinets, des chaînes, des engrenages et du mécanisme de levage, car l'usure de ces parties a fait rejeter bien des machines. Il faudrait huiler à fré-

quents intervalles les coussinets des roues et le mécanisme de levage des charries pour réduire l'usure au minimum. Sur les scarificateurs à dents raides, les roues, les coussinets des roues, les parties mobiles des dents doivent aussi être inspectés et lubrifiés souvent.

Lorsqu'on se sert de socs en fonte pour les charries, on peut allonger leur durée en les passant à la meule. Cet émeulage des socs ne donne pas aux pointes leur "suction" originale, mais il les aide à tenir la charrue dans la terre. En passant à la meule il faut aiguiser le nez et l'aile du soc sur la surface du dessus et leurs donner une inclination abrupte d'environ 45 degrés. Le nez du soc doit être émeulé à travers la pointe, à la même inclination.

Généralement les points des cultivateurs ou scarificateurs n'ont pas besoin d'être émeulés, mais si l'on constate qu'il est difficile d'obtenir une bonne pénétration avec un scarificateur léger, l'émeulage des points peut améliorer le fonctionnement de la machine. Les points des scarificateurs doivent être émeulés sur le dos à angle aigu. Il faut avoir soin, en ce faisant, de ne pas brûler le métal; la couleur bleue du métal indique que la chaleur de la meule amollit la dureté de ce métal.

Provision de sucre

POUR LES TRAVAILLEURS AGRICOLES

Pour résoudre une difficulté que l'on éprouvait dans les familles de ferme, la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a annoncé le 15 juillet que les marchands peuvent accepter des notes d'achat signées par les femmes des cultivateurs ou par d'autres personnes qui nourrissent les moissonneurs, comme les équipes de batteurs, les cueilleurs de fruits.

Autrefois le sucre pour les repas de ces pensionnaires irréguliers devait être pris sur la ration domestique de la famille s'il n'était pas apporté par les travailleurs eux mêmes, et il en résultait naturellement un manque de sucre. Cette situation vient d'être réglée par l'adoption du même système que pour la fabrication des confitures à la maison. A partir du 15 juillet, le marchand est autorisé à accepter un certificat d'achat (et le signataire du certificat n'est pas tenu de s'approvisionner chez le même acheteur) si ce certificat porte: 1) les mots "moissonneurs"; 2) le nombre de ces moissonneurs; 3) le nombre de jours de travail pour lesquels on leur fournit du sucre.

Sur la ligne pourvue pour indiquer l'institution ou le genre d'affaires, le demandeur doit écrire, par exemple: "cinq moissonneurs, quatre jours". Naturellement, le certificat doit être signé par la personne qui fait l'achat.

N'emmagasinez pas la laine humide

La laine qui est conservée dans un état humide et mouillée a une tendance à chauffer elle moisit et se détériore, ce qui signifie que les fibres se décolorent et s'affaiblissent. Il en est de même de la laine que l'on conserve dans des endroits très humides ou lorsque les sacs qui la contiennent sont laissés sur le sol nu. Il peut arriver que la laine soit exposée à des orages ou à des inondations. Dans les cas de ce genre il faut l'étaler immédiatement pour qu'elle puisse sécher. Si la tonte est trop considérable pour qu'on puisse la faire sécher sur le ranche ou sur la ferme on doit l'expédier immédiatement et avertir le consignataire pour que ce dernier puisse l'étaler et la faire sécher à l'entrepôt, ou l'expédier à un établissement de désuintage où elle sera désuintée immédiatement.

Destruction des pucerons ou poux des plantes

Les pucerons ou poux des plantes sont des insectes à corps mou, qui se nourrissent en groupes sur toutes sortes de plantes. Leur couleur varie beaucoup — blanc, bleu, vert, rouge et noir — et il faut prendre les mesures nécessaires pour les enlever dès qu'ils font leur apparition, car ils peuvent causer de grands dégâts, dit M. Alan C. Duxan de la Division de l'entomologie, Service scientifique, Ministère fédéral de l'Agriculture. Il est beaucoup plus facile de maîtriser ces insectes au commencement de l'invasion qu'à une époque plus avancée de la saison, quand ils se sont multipliés et que les feuilles dont ils se nourrissent se sont recroquevillées de façon à les protéger contre les poudres et les pulvérisations.

Le moyen le plus facile de combattre les pucerons est de traiter les plants au pulvérisateur avec une solution composée de 40 p. c. de sulfate de nicotine et d'eau, à laquelle on ajoute une petite quantité de savon à linge, à raison de 3-8 d'une chopine de nicotine pour 40 gallons d'eau et deux livres de savon. Pour de petites quantités on met deux cuillerées à thé dans un gallon d'eau savonneuse. On ap-

plique cette solution pendant une journée chaude et calme et on humecte aussi bien le dessus que le dessous des feuilles pour toucher tous les insectes.

Pour protéger les récoltes des champs, il faut mettre au moins 100 gallons de la pulvérisation par acre et à chaque application. Deux ou trois applications à intervalles d'une semaine sont nécessaires pour une destruction complète. Quand vous achetez du sulfate de nicotine en quantité, demandez qu'on vous en fournisse dans de gros contenants plutôt que dans un grand nombre de petites bouteilles ou de boîtes, parce qu'il coûte beaucoup moins cher quand on l'achète dans de gros contenants.

Des huiles de tous genres

Le Brésil qui produit déjà de l'huile de coton, de lin, de ricin, de noix de coco, de noix du Brésil, de tournesol, d'arachides et de graine de palmier, ainsi que de café, a aussi beaucoup d'autres huiles végétales d'appellation singulière qui peuvent prendre de l'importance dans le manque actuel d'huiles en temps de guerre; ce sont l'huile citrica provenant de la graine de ce nom; l'huile babacu de la noix de babacu; huile andiroba, semblable à l'huile d'amande; l'huile curicuri, semblable à l'huile de copra; l'huile bankul provenant de la noix nequeira; l'huile cumarina; les huiles comestibles de carua, sesame, et macauba; une espèce d'huile macauba est employée pour la fabrication du savon, de même que l'huile praxai; l'huile de maïs et l'huile de moutarde. Les murumuru et tumcum sont deux graisses végétales employées dans la fabrication de la margarine.

Densité du sirop dans les conserves

Un amendement a été apporté aux règlements édictés en application de la Loi des viandes et des conserves alimentaires, qui règle la densité du sirop employé dans les conserves industrielles (Gazette du Canada, 11 juillet 1942).

Un nouvel alinéa indique le pourcentage du sucre qui doit être employé dans le sirop, lequel sirop doit se composer uniquement de sucre et d'eau. Tous les produits alimentaires conservés dans du sirop doivent être étiquetés de façon à indiquer la densité du sirop (tant pour cent de sirop de sucre) et le pourcentage de sucre dans le sirop doit être de 60 pour les mûres Logan et les abricots; de 45 pour cent pour les cerises sûres, les pêches, les fraises, les framboises noires et les gadelles; de 40 pour cent pour les groseilles, mûres Lawton, framboises de 35 p. c. pour les poires Bartlett et autres variétés semblables, les bleuets; de 30 p. c. pour les cerises sucrées et les prunes; et de 25 p. c. pour les poires Keiffer, "clamp" et autres semblables.

ECHOS DE LAVALTRIE

(D.N.C.) — A L'HONNEUR — La semaine dernière, Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve honorait de sa visite M. le maire et Mme Joseph Villeneuve. Et samedi soir, 1er août, M. Villeneuve reproduisit sur l'écran en faveur de ses parents et amis et employés la visite de Son Eminence, la visite pastorale de Son Exc. Mgr J.-A. Papineau, de mai dernier, ainsi que plusieurs scènes de sa famille et de sa manufacture. Nous remercions M. Villeneuve pour sa générosité.

Le R. P. Bertrand Pelletier, des P. B., en vacances dans sa famille, a donné aux trois messes dimanche le 26 juillet un magnifique sermon sur les missions d'Afrique.

SYMPATHIES — Nous nous faisons un devoir d'offrir nos bien-

Bazar

12, 13, 14, 15 août

ST-NORBERT

AU PROFIT DES OEUVRES PAROISSIALES

Attractions diverses — Restaurants — Kiosques d'amusements, etc., etc.

Beaux prix

CORDIALE INVITATION A TOUS.

Rosario FOREST, curé.

profondes condoléances à M. Napoléon Chagnon à l'occasion de la mort de sa sœur R. Soeur Marie-Arthémise, des sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie.

TRANSACTION — M. Joseph Villeneuve, maire du village a acheté la propriété de M. Gérard Venne. Ce dernier a acheté la propriété de M. Achille Robillard.

SOIREE — Samedi prochain, le 8 août à 8 h. 15 p. m., séance à la salle paroissiale de Lavaltrie. Des artistes de renom donneront le drame: "Le roman d'une Orpheline". Les recettes seront affectées à l'érection d'un calvaire dans le cimetière. Venez vous amuser tout en faisant oeuvre pieuse.

BAPTEME — A M. et Mme Gérard Dupuis, une fille baptisée sous les noms de Marie - Alice - Henriette. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Perreault, grands-parents de l'enfant. Potreuse: Mme Aimé Ostiguy.

MARIAGE — Le 3 août M. Marcel Gauthier, assistant contremaître en munitions, fils de M. et Mme Arthur Gauthier, de Montréal, épousa Mlle Eveline Breault fille de M. et Mme Joseph Breault de Lavaltrie.

Le mariage fut béni par le R. P. Bertrand Pelletier, P.B. Des amis de la mariée s'unirent à la chorale des Enfants de Marie pour exécuter le chant à la messe du mariage. Nos meilleurs vœux aux nouveaux époux.

EN VACANCES — Mlle Pauline Héту, étudiante garde-malade à l'hôpital Notre-Dame et Mlle Madeleine Landry, étudiante garde-malade à l'hôpital St-Joseph de Lachine sont retournées à leurs études après de bienfaitantes vacances dans leur famille à Lavaltrie.

La semaine dernière M. Claude Landry visitait sa famille accompagné des RR. Soeurs Marie Zacharias et Marie Zacharie tante et sœur de Mme Noël Landry.

STE-BEATRIX

M. et Mme Hervé Riopel (Marguerite Desrochers) ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 2 août, et baptisé le lendemain par M. le curé Joseph Planette sous les noms de Joseph - Alfred - Alphonse - Luc. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Riopel de Joliette, oncle et tante de l'enfant; potreuse: Mlle Cécile Desrochers, tante du nouveau-né.

ST-CUTHBERT

Les 18 et 19 juin eurent lieu les examens du certificat d'études de 7ème année.

Sur 17 candidats qui se sont présentés tous ont obtenu leur certificat. La plus haute note a été consignée par Mlle Thérèse Manègre qui a obtenu 85.2. Elève de Mlle Rosa Chênevert, institutrice.

STE-MARIE SALOME

(D.N.C.) — Samedi prochain le 8, à 8 heures du soir, à la salle publique de Ste-Marie Salomé aura lieu une séance dramatique et musicale, donnée par les dames et demoiselles de la paroisse, sous la direction de Mmes Paul - Emile Johnson et Narcisse Gaudet. Cette soirée, préparée avec beaucoup de soin, promet d'être très intéressante. Aussi nous n'hésitons pas à inviter les amateurs des environs à y assister. Entrée: 25 sous.

M. Euclide Légaré de Shawinigan est venu passer une quinzaine de jours chez ses nombreux parents.

Le R. P. Geoffrin est venu, dimanche dernier, donner un sermon très intéressant sur la dévotion à la Sainte Face. Il doit passer dans les rangs cette semaine pour procurer à chaque famille une image de la Sainte Face.

NOUVELLES DE ST-BARTHELEMI

(D.N.C.) — TRIDUUM. — On nous annonçait, au prône, dimanche, un triduum pour la semaine prochaine, pour les Enfants de Marie.

A L'HOPITAL — Mlle Denise Barrette, comptable à la Banque est actuellement à l'hôpital de Verdun pour opération de l'appendicite. Mlle Suzanne Comtois la remplace.

CHEZ LES GARDES - MALADES — Mlle Thérèse Lincourt, fille de M. et Mme Antonio Lincourt, et Mlle Lucie Brûlé, fille de M. Adélar Brûlé entreront sous peu chez les gardes-malades à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette.

CARNET SOCIAL — M. et Mme Roméo Lapointe et leurs enfants de St-Jérôme, chez Mme Xavier Allard, dimanche.

Mlle Madeleine Laurendeau, e.g.m., de Joliette, pour une quinzaine dans sa famille. Mlle Marguerite Valois, pour une semaine à Ste-Adèle.

Prix de remise

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Semaine finissant le 1er août 1942

A Québec OEUFs

A - Gros - 34c. A - Moyens - 32c. A - Poulettes - 29 1/2c. B - 28 1/2c. C - 25c.

POULES ABATTUES

A - 5 lbs et plus - 23c. A - 4 lbs jusqu'à 5 lbs - 21c. B - 5 lbs et plus - 21c. C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs - 19c.

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)

A - 5 lbs - 30c. B - 5 lbs - 28c.

POULETS ABATTUS Sélectionnés

A - 6 lbs et plus - 29c. B - 6 lbs et plus - 27c. C - 6 lbs et plus - 25c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS LIVRES ABATTUS

Pesanteur 100 à 140 lbs - 16c. PORCS RECUS VIVANTS

Pesanteur chaude - 16 1/2c.

VEAUX ABATTUS (Finaissés au lait)

Bons - 80 lbs et plus - 17c. Moyens - 15c.

A Montréal

POULES VIVANTES

A - 5 lbs et plus - 21 1/2c. B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs - 20c. C - 3 lbs jusqu'à 4 lbs - 19c.

POULETS VIVANTS "A ROTIR"

Gris A - 5 lbs et plus - 23 1/2c. B - 5 lbs jusqu'à 6 lbs - 21 3/4c. C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs - 20 3/4c.

POULETS VIVANTS "A ROTIR" Rouges et Blancs

A - 5 lbs et plus - 22 1/2c. B - 5 lbs jusqu'à 6 lbs - 20 3/4c. C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs - 19 1/4c.

POULETS VIVANTS A GRILLER

Rouges et Blancs A - 2 1/4 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs 20c. B - 1 3/4 lb jusqu'à 2 lbs 18c. C - Poids moins de 1 1/2 lb 16c.

POULETS VIVANTS A ROTIR

Race "Sussex" A - 5 lbs et plus - 21 3/4c.

PRIX DU MARCHÉ DES ANIMAUX VIVANTS

PRIX OBTENUS SUR LE MARCHÉ DE MONTREAL, LUNDI 3 AOUT PAR LA COOPERATIVE CANADIENNE DU BETAIL DE QUEBEC. L.TEE

Table with columns for animal types (PORKS, BACONS, AGNEAUX DU PRINTEMPS, etc.) and prices. Includes sub-sections for MOUTONS, TAURES, VACHES, and TAUREAUX.

Mlle Simone Marion, petite-fille de M. et Mme Dossière Dupuis de St-Jean-Baptiste Manitoaba visite ses nombreux parents.

M. et Mme Napoléon Dubé de Québec, chez Mme Norbert Lafontaine. M. et Mme Edouard Laurendeau et leur famille se rendaient mercredi à la maison mère des Srs SS. NN. J. M. pour assister à la cérémonie des vœux perpétuels de leur fille Raymond, en religion Soeur Marie - Virginie.

PENSEES

Il faut regarder la divine Providence dans les choses les plus désespérées, et sachez que l'on n'en est jamais assisté plus favorablement que lorsque l'on pense tout est perdu. - Vénéral Boudon.

Pour aimer le bon Dieu et le prochain, il n'est pas nécessaire d'être bien savant ni bien riche; il suffit de ne chercher qu'à plaire à Dieu dans tout ce que nous faisons. Nous avons un cœur, il suffit pour cet amour. - S. Curé d'Arx.

Je faisais surtout consister mes mortifications à briser ma volonté, à retenir une parole de réplique, à rendre de petits services autour de moi sans les faire valoir. - Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Hommes, femmes, passés 40 ans! Usés, Vieillis?

Cherchez-vous une Vitalité Normale? Vous sentez-vous épuisé, fatigué, vieux avant l'âge? Essayez Oxygène, contenant des toniques et stimulants soigneusement sélectionnés, enrichi en calcium, phosphore, vitamine B1. Vous aide à retrouver vigueur et vitalité normales. Faute d'essai de nos Tablettes toniques Oxygène, sentez-vous. En vente partout, dans toutes les bonnes pharmacies.

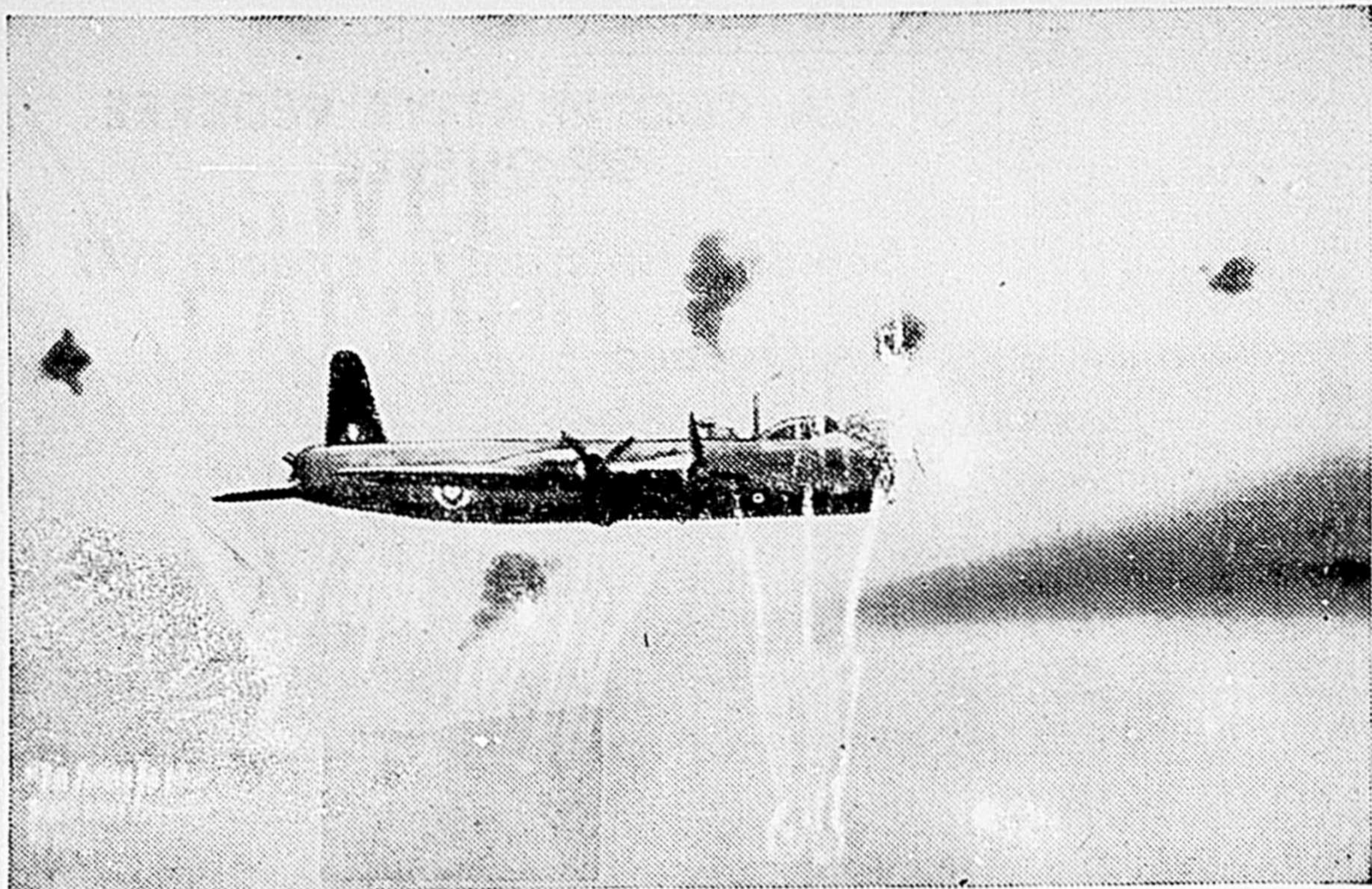
Marchandises usagées

Eviens - Bains - Lavabos - Toilettes - Tuyaux - Machineries - Pompes - Briques usagées et neuves - Planches.

F. Ratelle

575, St-Viateur, Joliette Téléphone 475 13 mai j. n. o.

SOYEZ FORT PILULES MORO. Image of a muscular man holding a sign. Text: SI VOUS SOUFFREZ DE FAIBLESSE COURBATURES NERVOUSITE EPUISEMENT FATIGUE HABITUELLE MANQUE D'APPETIT PRENEZ LES PILULES MORO.



UN BOMBARDIER DU C.A.R.C. AU COMBAT

Alors qu'une escadrille de bombardiers volait au-dessus du territoire ennemi, pour atteindre l'objectif, qu'on lui avait marqué, un mitrailleur a braqué son camera sur un avion de bombardement "Sterling" entouré de la fumée des explosifs de la défense antiaérienne. Les aviateurs canadiens ont pris part à tous les bombardements massifs sur Hambourg, Essen et les autres grands centres industriels de l'Allemagne; ils ont criblé des charges de leur artillerie les usines de l'ennemi. En dépit de la D.C.A., en ennemie, nos Canadiens ont atteint leurs cibles et sont revenus à leur base. — (Photo de l'Aviation canadienne).

NOUVELLES DE ST-ALEXIS

(D.N.C.) — DINER — Mardi le 21 juillet avait lieu chez M. Hormidas Riopel un dîner de famille à l'occasion de la visite de leur fille Dolorès, en religion Soeur Paul-Albert qui n'était pas revenue dans sa famille depuis son entrée en religion chez les RR. SS. SS. Noms de Jésus Marie, il y a quatre ans. Tous les membres de la famille étaient présents, même le soldat Léonien du 22ème régiment. Soeur Paul-Albert était accompagnée de sa supérieure Soeur Joseph-Aurèle. Dans l'après-midi vinrent se joindre à la famille M. Falcon de Montréal, accompagné de sa dame, sa belle-soeur Mlle Gariépy et trois autres religieuses du même couvent. Etaient aussi du nombre M. et Mme Alcide Wolfe de l'Épiphanie.

COMMISSAIRES — A la dernière assemblée des commissaires de la paroisse, M. Adrien Venne a été nommé commissaire d'écoles en remplacement de M. Joseph Ricard, et Jean Mailhot à la place de M. Chs-Auguste Bertrand, ex-président de la commission scolaire. M. Ange-Albert Ricard a été nommé président. Les deux autres commissaires sont les mêmes: MM. Edouard Dupuis et Emile Perreault.

NOUVELLES DE LANORAIE

(D.N.C.) — CLOTURE DE FETES. — Samedi soir, 1er août, la série de fêtes au profit du couvent St-Joseph de la Providence, finit par une soirée récréative de grand style, et qui fut fort appréciée du public.

Le groupe d'anciennes élèves du couvent, qui avait accepté d'organiser cette soirée, désire remercier vivement toutes les personnes, qui l'ont aidé dans cette charitable entreprise, particulièrement M. le curé H. Gaudet, M. le vicair J. Lafrenière.

Dans la partie musicale, nous remercions et félicitons Mme A. Pagé, soprano, Mlle Lucienne Hervey, pianiste, MM. J.-Paul Décarie, saxophoniste et directeur musical de cette soirée, L. Leduc et F. Giroux, violonistes et Lucien Renaud, baryton.

Reconnaissance toute spéciale à nos dévouées religieuses qui nous ont grandement aidés comme d'habitude, d'une manière discrète et efficace.

Aux intelligentes interprètes du drame, nos plus sincères félicitations, à tous cordial merci.

TRANSACTION — M. l'abbé Donat Côté, de Hartford, Conn., dont la maison fut incendiée, au commencement de juillet

à Lanoraie lors du grand feu, s'est porté acquéreur de la propriété de M. Georges Tétrault.

COLLECTE POUR LES SINISTRES — Une collecte faite dans le village, pour venir en aide aux plus éprouvés lors du feu de juillet, a rapporté la somme de \$850.00. Grand merci aux organisateurs et aux donateurs.

BAPTEMES — Le 18 juillet: Marie - Alexandrina - Graziella - Jeannine, enfant de Herméville Pagé, cultivateur, et de Graziella Vaillant, Parrain et marraine: M. et Mme Lactance Pagé (Alexandrina Turgeon).

Le 19 juillet: Marie - Monique - Nicole, enfant de Romuald Laroche, cultivateur, et de Lucille Champagne, Parrain et marraine: M. et Mme Alexandre Champagne (Dorilda Tellier), grands-parents de l'enfant.

Le 23 juillet: Joseph - Jean - Guy - Marcel, enfant de Lucien Desmarais, camionneur, et de Annette Hervieux, Parrain et marraine: Arthur Hervieux et Georgiana Morin, grands-parents de l'enfant.

Le 30 juillet: Marie - Florestine - Pierrette, enfant de Azelus Pilon, cultivateur et d'Oliva Coulombe, Parrain et marraine: M. et Mme Rodolphe Bonin (Florestine Pilon).

FUNERAILLES — Le 29 juillet fut inhumé Napoléon Brazeau, rentier, époux de Emérentienne Martel, décédé le 27 du courant, à l'âge de 76 ans. Ligneur du Sacré-Coeur il reçut tous les honneurs de la Ligue. Nos plus vives sympathies à cette famille éprouvée.

ECHOS DE ST-ESPRIT

(D.N.C.) — L'ACTION POPULAIRE CHEZ NOUS: — Le bon journal, l'Action populaire a maintenant dans la paroisse un bien meilleur tirage.

Merci cordial adressé à tous ceux qui ont pris ou renouvelé leur abonnement, et souhaitons qu'il soit proche le jour où ce journal pénétrera dans chacune de nos familles.

Recevoir l'Action populaire ne saurait grever un budget... Toutes les familles peuvent disposer de deux sous par semaine en faveur d'un journal rédigé pour elles.

Miles Cécile, Lucille et Florence Martin en excursion à Mascouche la semaine dernière.

NAISSANCE — Le 1er août a été baptisé Marie - Régina - Monique, enfant de M. et Mme Napoléon Locat (Hortense Poirier), Parrain et marraine: M. et Mme Georges Locat de St-Alexis. — L. Lusignan, ptr.

ST-MICHEL DES SAINTS

(D.N.C.) — Le 12 juillet, à l'occasion du passage de M. Julien Bellerose, caporal, sa mère, Mme Napoléon Bellerose, donna une réception chez elle. En plus du visiteur et des membres de sa famille, on remarquait: MM. les abbés J.-B. Chagnon, M. Marchand et D. Hénault; le capt. Gérard Leblanc, aumônier militaire. Un magnifique bracelet pour soldat fut offert au caporal.

A St-Eustache, fut béni le 18 juillet, le mariage de M. Clément Bolduc et de Mlle Marguerite Fontaine, g. m. M. Napoléon Bolduc de cette paroisse servait de témoin à son fils et M. Ernest Fontaine, de Rosemont, à sa fille. Nos vœux de bonheur.

Le 16 juillet est décédée Raymond, âgée de 3 mois, enfant de M. et Mme Irénée Dugas.

Le 18 juillet fut béni le mariage de M. Ozias Durand, de St-Zénon, à Mlle Anita Beauséjour. M. Louis Beauséjour servait de témoin à sa fille. — Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Le 19 juillet fut baptisé Joseph - Paul - Amable - Albert, enfant de M. et Mme Maxime Coutu (Aline Delorme), Parrain: M. Amable Delorme, frère de l'enfant; marraine: Mme veuve Stanislas Bellerose.

Le 1er août furent célébrés avec grande solennité à l'église les noces d'or de M. et Mme Zénon Beaulieu. Pendant la messe, il y eut des cantiques par les jeunes filles.

Nos vœux de bonheur aux jubilaires. M. et Mme Adrien Gascon (Madeleine Bolduc), de Montréal, étaient en visite chez leurs parents et amis dernièrement.

M. et Mme Alfred Ménard et leur fille Denise, de Montréal, en visite chez leur neveu M. Léandre Ménard au milieu de juillet.

Mme Joseph Forest de Joliette, en visite chez ses frères et soeurs. Une kermesse fonctionne dans notre paroisse au profit de nos oeuvres paroissiales depuis le 29 juillet.

M. Réal Archambault, marchand, hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, et malade depuis le début de juillet, est actuellement dans un état qui inspire des craintes.

NOUVELLES DE RAWDON

(D.N.C.) — MARIAGE — Le 1er août, Julien Deschênes, fils de feu Lazare Deschênes et de Marie - Louise Leboeuf, épousait Colombe Grenier, fille de feu Lucien Grenier et de Evelina Purcell. Témoin: M. Clément Rondeau et Roger Lafrenière. — Bons vœux aux nouveaux époux.

BAPTEMES — Marie - Cécile - Pearl, de Eddy Eager et de Cécile Desrochers, Parrain et marraine: Roger Larocque et Cécile Bourguignon.

Le 19 juillet: Joseph - Jean - André - Maurice, fils de Donat Guillebert et de Irène Dupuis, Parrain et marraine: Joseph Guillebert et Gabrielle Dupuis, oncle et tante de l'enfant.

Le 26 juillet: Joseph - Ludger - Gérard, fils de Joseph Barrette jr, et de M. - Blanche Perreault. Le parrain et la marraine: Gérard Lévesque et Agnès Perreault, oncle et tante de l'enfant.

Le 31 juillet: Marie - Lise - Agathe, fille de Guy Barrette et de Simone Gagnon, Parrain et marraine: David Gagnon et Maria Léveillé, grands-parents de l'enfant.

Le 31 juillet: Joseph - Euclide - Gilles, fils de Alban Grenier et de Marguerite Gagnon, Parrain et marraine: Euclide Gagnon et Annette Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

KERMESSE — Donateurs: le directeur du collège St-Anselme, MM. W. Paradis, Louis Dugas, Edgar Rochette, Phil. Tinkler, Mlle. Dagenais, Mlle M.-A. Dufresne, MM. Adj. Cantin, Ethier, Marcell, Albert Lévesque, Jos. Lacasse.

EN VACANCE À RAWDON — Mlle Blanche Poirier, chez Mlle Gertrude Labrèche.

Mlle Véronique Desjardins chez Mlle B. Piette. — M. et Mme Henri Rolland, M. et Mme Arthur Letondal, M. le juge et Mme A. Forest, M. le juge et Mme Demers, familles: Caude Champagne, Giguère et J. Kelly, tous de Montré-al.

DELEGATION AU CONSEIL — Lundi soir, le Conseil

municipal recevait une délégation de citoyens leur demandant l'application plus rigoureuse du règlement 50 concernant le port des shorts dans notre village.

Ces citoyens parmi lesquels se trouvaient M. le Curé de la paroisse et le ministre Ellis de l'église Anglicane, sont retournés satisfaits de la promesse qui leur fut faite par le Conseil:

1) d'afficher le dit règlement dans les pensions et hôtels et dans des endroits publics;

2) de demander aux tenanciers de ces maisons de pensions leur collaboration;

3) de faire payer l'amende de \$5.00 si ces mesures préventives ne donnent pas de bons résultats.

Le Conseil combattant l'immoralité causée par le port des shorts dans tout le village est assuré de la reconnaissance des citoyens et du grand nombre de bons touristes de notre localité.

St-Félix Dalquier (ABITIBI)

NAISSANCE — Le 20 juillet à M. et Mme Roch Perreault (Fleur-Ange Charbonneau) une fille baptisée Marie - Germaine - Jeannine, Parrain: Florian Lacroix, oncle de l'enfant; marraine: Germaine Mercier; porteuse: Mme Louis Lacroix, grand-mère de l'enfant.

EN VISITE — M. Jos. Miron et ses enfants de Chertsey, ainsi que MM. Louis et Jean-Paul Riopel et leurs dames, de St-Mathieu, chez M. Arvin Perreault. — Ces jours derniers, MM. Thom Riopel, Bruno Bélair et leurs dames accompagnés de Léon Riopel, de Val d'Or rendirent visite à leurs amis de St-Félix Dalquier.

ST-LIGUORI

(D.N.C.) — Ces jours derniers est décédé chez son fils M. Trefflé Desrosiers, M. Aazaire Desrosiers, époux de Exérine Lachapelle. Le service fut chanté lundi au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

M. le curé Beaudoin fit la levée du corps et M. l'abbé V. Ducharme, chanta le service assisté de R. P. Moisan et de M. le vicair Bérard.

Aux choeur: M. le chanoine J.-Baptiste Desrosiers, frère du défunt; le R. P. E. Aubin, supérieur du Séminaire, M. le curé H. Beaudoin, et M. le vicair W. Bérard.

La chorale de St-Jacques, sous la direction de M. l'abbé Azellus Houle, exécuta la messe des morts de Perosi.

Nos sympathies à la famille.

Ces jours derniers a été baptisé Joseph - Gilles - Vianney, enfant de M. et Mme Cyprien Laporte, (Régina Lamarche), Parrain et marraine: M. et Mme Anselme Laporte.

Les 13, 14 et 15, les Enfants de Marie suivront les exercices d'un triduum prêché par le R. Père Marcel - Marie, o.f.m.

NOUVELLES DE STE-ELISABETH

(D.N.C.) — BAPTEMES — Le 2 août: Marie - Normande - Gisèle, fille de M. et Mme Donat Savoie (Alice Fafard), Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Hénault (Normande Farly), de St-Gabriel.

Le 2 août a été baptisé en l'église Notre-Dame de Montréal, Marie - Gisèle - Carmen, fille de M. et Mme Léon Paul Joly (Antoine Laporte), Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Joly, de Ste-Elisabeth; porteuse: Mlle Fernande Joly.

ADIEU AU MONDE — Le 24 juillet, Mlle Germaine Lavalée, fille de M. Arthur Lavalée, nous quittait pour le postulat des SS. SS. Noms Jésus et Marie d'Outremont. Nos meilleurs vœux de persévérance l'accompagnent!

CAISSE POPULAIRE. — Sous la présidence distinguée de M. le curé, l'assemblée annuelle de la Caisse populaire s'est tenue à l'école du village, dimanche soir, le 2 août.

Tous les membres des conseil et commissions de direction assistaient ainsi qu'une dizaine de membres. M. l'abbé Chs-O. Rouleau, propagandiste diocésain était présent.

Les membres présents ont appris avec grand plaisir que notre Caisse a majoré son actif de 133% au cours de l'année 1941-42. En effet, l'actif est passé de \$6,584.86 à \$14,017.25; au cours de l'année elle a même atteint \$17,000.00; c'est, sans compter, la meilleure année financière depuis sa fondation.

Voici quelques chiffres qui peuvent intéresser le public: Capital social - \$ 1,081.25 Epargne - 12,199.74 Prêts sur billets - 3,261.33 Placements - 5,734.63 Réserve - 193.74 Prévoyance - 65.43 Surplus - 170.32 La Caisse a de plus une assurance de \$2,000. contre le vol, et une assurance-fidélité sur son gérant de \$1,000.



La vie de nos ateliers....

IMPRESSIONS DE TOUTES SORTES EXECUTEES PAR D'HABILES OUVRIERS

- Entêtes de lettre, Billets de soirée, Circulaires, Factures, Faire part, Enveloppes, Cartes de visite, Cartes de remerciements, Etats de compte, Livrets de reçus, Livrets de tirage, Pancartes, Images, Bons de pain, Etiquettes

NOUS POUVONS IMPRIMER TOUT CE QUI EST NECESSAIRE POUR MUNICIPALITES ET COMMISSIONS SCOLAIRES, COMPAGNIES D'ASSURANCE MUTUELLE, MAISONS D'EDUCATION, ETC.

Annoncez dans votre journal

L'ACTION POPULAIRE

Téléphone: 270 72 nord, Place Bourget

JOLIETTE



Au cours de l'année 1941-42, il est entré à la Caisse \$49,002.74 dont \$45,121.24 en épargnes.

La Caisse compte actuellement 144 sociétaires, contre 105 au début de l'année.

Voici les officiers de la Caisse pour 1942-43:

Conseil d'Administration: MM. P.-Emile Coutu (St-Martin), Joseph Allard, Eugène Asselin, Benoît Gagnon, Pierre Joly.

Commission de Crédit: Joseph Tessier, Alexandre Forget et Hildège Gravel.

Commission de surveillance: Paul Geoffroy, Pierre Tellier et Alb. Lalonde, vicair.

SEPULTURE — Le 4 août, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de M. Octavien Poullette, décédé dimanche, à Notre-Dame de Lourdes. Il était âgé de 84 ans et 10 mois.

Le service fut chanté par le R. P. Josaphat Asselin, c.s.v., prof. au Séminaire de Joliette, neveu du défunt, assisté de MM. Elp. Filiatrault, curé de N.-D. de Lourdes, et Anselme Rondeau, vicair. Des messes furent dites aux autels latéraux par M. le curé Hector Ferland et l'abbé Hector Geoffroy, neveu du défunt.

Aux choeur: M. le chanoine J.-B.-L. Gagnon, a.c.; R. Fr. Désiré Pelland, c.s.v.; M. Henri Locas, vicair à St-Thomas.

Etaient présents: Joseph Poullette, son frère; Ls-Joseph Poullette, son fils; de Joliette: Azellus, des Etats-Unis, et plusieurs autres parents et amis.

Il était l'oncle de MM. Ovide et Léo Poullette de notre paroisse. A tous nous présentons nos sincères condoléances.

Ste-Rose de Laval

M. et Mme Arthur Grenier, de Ste-Rose et leur famille, en promenade à St-Ambroise, chez M. Joseph Landry. Au retour ils ont passé à St-Liguori chez M. Andréas Lépine.

Mlle Pauline Grenier de Ste-Rose, fille de M. Arthur Grenier, a été diplômée avec grande distinction au brevet de Québec.

Le couvent de Ste-Elisabeth

Le Pensionnat tenu par les Soeurs de la Providence ouvrira ses portes pour la nouvelle année scolaire, le mardi 9 septembre prochain. Les religieuses invitent les parents qui désirent leur confier leurs enfants, de faire leur entrée dès maintenant afin de s'assurer des places.

Aux diverses années du programme officiel de la Province de Québec, s'ajoutent les classes du Cours Supérieur qui, par l'étude de la sténographie, de la dactylographie et de la comptabilité, préparent les jeunes filles à des positions avantageuses dans la vie. Invitation cordiale de venir s'entendre avec la Supérieure pour les conditions.

ILE DUPAS

FUNERAILLES DE MME PH. DANDONNEAU

Un grand hommage a été rendu le 15 juillet à Mme Philippe Dandonneau (Rébecca Farly), décédée à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 41 ans.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, six enfants: Jacques, J.-Louis, Claire, Louise, Rose-Aimée, Françoise; sa mère: Mme Téméraire Farly; une soeur: Marguerite; trois frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Romance

Mlle Thérèse Toupin, de Ste-Barthélemy de passage au presbytère pour quelques jours.

M. le curé Toupin, M. et Mme W. Lambert, Mme Loïselle et Mlle Barribeau, de St-Cuthbert, ainsi que Mlle Legault et M. Libersant de Montréal, nous font l'honneur d'une visite au presbytère les jours passés.

ST-IGNACE DE LOYOLA

(D.N.C.) — BAPTEMES — Le 30 juillet, Marie - Suzette - Laurianne, enfant de M. Léopold Latour et de Rose-Hélène Valois, Parrain: M. Ovide Valois; marraine: Florianne Valois.

Le 1er août, Joseph - Marcel - Jean - Guy, enfant de M. Donatien Guèvremont et de Fernand Thibault, Parrain: M. Joseph Guèvremont; marraine: Céliane Plante.

DECES VALOIS — Le 3 août s'éteignait paisiblement après avoir reçu les secours de la religion, Jean - Philippe Valois, âgé de 16 ans, enfant de feu Louis Valois et de feu Marie - Anne Chevalier.

CHEZ Les Desrochers & Fils. Vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour construction et amélioration. INSUL-BRIC pour lambriser votre maison. — PLANCHE ISOLANTE. — INSUL-BOARD. — YEN-TEST. — GYPROC. — PAPIER A BARDEAUX ou à couvrir toute de toutes sortes. VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX, et vous aurez le meilleur prix.

Petites annonces

Au magasin "Spirella" Nous donnons \$100 pour vêtement usagé en échange d'un neuf. — Mlle Louise LACHAPPELLE, 427, St-Viateur, Joliette. 6 août 1 f.p.

A vendre Une jeune jument de 4 ans, pesant 1,100 lbs, pas grosse, d'ouvrage et de chemin, garantie partout. S'adresser à 697 De Lanaudière, tél. 865 — Azellus BONIN, épicière, Joliette. 6 août 1 f.p.

Insul Brick 150 carrés de papier Insul-Brick à vendre à bon marché dans le plus bref délai possible. S'adresser à Jérémie Chaput, 722 rue De Lanaudière. — Tél. 780. 14 mai j. n. o.

F. Ratelle FERBLANTIER — PLOMBIER 575, St-Viateur, Joliette Téléphone 475 13 mai j. n. o.

NOUVELLE ADRESSE Ant. Fortin, D.C. CHIROPATICIEN Diplômé de Palmer 60, Sud, Place Bourget, JOLIETTE (voisin du magasin Téléph)

Pompes automatiques Pompes à eau automatiques, marques: Beatty, Crane, Duro, à l'électricité ou à gazoline. C'est le bon temps d'en commander l'installation. Jérémie Chaput, 722 rue De Lanaudière. — Tél. 780. 14 mai j.n.o.

Propriété à vendre A vendre belle propriété avec boutique, glacière, garage, frigidaire, située à l'Épiphanie. S'adresser à Fridolin Lamarche, St-Esprit (Montcalm). 4 a. 4 f.p.

Perdu Bracelet "Carnée", perdu samedi dernier en face de la pharmacie Landry. Si trouvé, prière de le rapporter à nos bureaux, s.v.p. 6 août 1 f.p.

Pontiac à vendre Pontiac coupé 1939 Spécial, avec radio et chauffettes, bons pneus. S'adresser à Armand Piché, St-Lin (L'Assomption). 4 a. 1 f.

A vendre Terre à vendre, 80 arpents en culture, 10 arpents en bois. Bâtimens en parfait état. Electricité, eau courante. Machinerie agricole au complet, 10 bœufs à cornes, 2 jeunes chevaux, pores et poules. Vendra séparément si désiré. Conditions raisonnables. S'adresser à Edouard Boivin, Ste-Marcelline, Co. Joliette. 6 a. j.n.o.e. Fournaies à tabac Commandez votre fournaise, à tabac avant le 1er juin si vous voulez profiter à temps de votre installation. Un grand nombre de clients sont enchantés du service de nos fournaies. Jérémie Chaput, 722, rue De Lanaudière. — Tél. 780. 14 mai j. n. o.

Savez-vous...? qu'il vous est permis de faire reconstruire vos pneus et chambres à air, afin d'en obtenir le maximum de service. — CONSULTEZ-NOUS SANS FRAIS. Piquette Automobile Chevrolet — Oldsmobile Chars usagés en parfait ordre. 375, N.-Dame, — Joliette TEL. 340 16 j l 4 f.



"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

**ECHOS DE ST-JACQUES**

(D.N.C.) — **ENTREE AU NOVICIAT.** — Le 1er août, M. Wellie Gagnon, fils de M. et Mme Albert Gagnon (Latitia Beau-doin), faisait son entrée chez les Clercs de St-Viateur. Nos meilleurs vœux de persévérance.

— Le 3 août deux jeunes filles de cette paroisse partaient pour le Noviciat des Srs de Ste-Anne de Lachine: ce sont Mlle Angéline Gareau, fille de M. et Mme Hector Gareau et Mlle Marguerite Brisson, fille de M. et Mme Antonio Brisson. — Nos meilleurs souhaits de persévérance.

**BAPTEME** — Le 2 août à M. et Mme Anselme Contant (Colombe Racette), une fille baptisée Marie - Mélina - Isabelle. Parrain et marraine: M. et Mme Osias Racette, grands-parents de l'enfant.

**ST-DAMIEN DE BRANDON**

(D.N.C.) — Le mois dernier, la paroisse de St-Damien était le théâtre de grandes fêtes. Les noces d'argent de M. le curé J.-A. Charpentier et les noces de diamant de la paroisse. A cette occasion plusieurs couples, mariés depuis au-delà de 40 ans, renouvelèrent, sous la présidence de Mgr Papineau, leurs promesses de mariage. Une messe spéciale célébrée par le R. P. Jean-Paul Bolduc, enfant de la paroisse, suivit la bénédiction. Les Enfants de Marie, surent donner à leurs chants des accents mélodieux à l'union de la fête. Les mariés du jour étaient MM. et Mmes Adélar Dénommé, Désiré Bruneau, Joseph Gravel (fils Gaspard), Euclide Turenne, J.-B. Comtois, Wilfrid Dandonneau, Georges Croisetière, Joseph Gravel, Adélar Gravel, Camille Bolduc et Aldéric Boucher.

A 10 heures, messe paroissiale, chantée par le jubilaire, assisté de ses confrères MM. les abbés R. Chagnon et J. Bachand. Mgr Papineau assistait au trône accompagné du R. P. F. Moisan, de l'abbé McDuff.

Son Excellence adressa la parole pour souligner la triple fête paroissiale, sociale et religieuse.

A l'issue de la messe M. le maire Côme Monder lut une adresse, au nom des paroissiens et des touristes, puis présenta un cadeau, souvenir tangible de la haute estime que tous nous portons à notre bon curé.

Le banquet fut servi au couvent par les Fermières. Parmi les nombreux invités, on remarquait à la table d'honneur: Son Exc. Mgr Papineau; M. le curé J.-A. Charpentier; M. l'abbé Lussier, supérieur du collège de l'Assomption; le R. P. F. Moisan, représentant du Séminaire de Joliette; MM. les curés voisins, M. Nadeau, D. Caumartin, L. Robillard; les confrères de classe du jubilaire: Mgr Charest aumônier général de la R.C.A.F. à Ottawa; MM. les abbés capitaine Bachand, de Montréal; R. Chagnon, de Montréal; M. et Mme Hubert Riopel, de Montréal, frère du jubilaire; MM. les abbés McDuff, L. Sylvestre, A. Forest, a.c., J. Riopel, de St-Pierre, H. Lavallée, vicaire de la paroisse; le R. P. Bolduc, les RR. FF. M. Boucher et M. Baril, c.s.v.; R. Soeur Anne Marie, soeur du jubilaire.

Assistaient aussi au banquet, les représentants des différentes associations. Les anciens maires, les mariés du jour, etc. Sur l'invitation de Son Excellence, M. le Supérieur de l'Assomption offrit au jubilaire, les hommages de son Alma Mater. Vint ensuite Mgr Charest qui souligna quelques faits de collégiens. Les vœux qu'il a formulés étaient dignes d'un confrère de

classé. Le représentant du Séminaire de Joliette a rappelé la diplomatie du jubilaire qui sut se conserver l'estime des professeurs et des élèves. M. le curé Nadeau au nom des curés voisins, présenta un magnifique bréviaire, et rappela à l'auditoire quelques faits, mettant en relief le dévouement de son ancien vicaire, M. S. Lafrenière, ex-député et ex-maire, offrit les vœux des anciens. Il évoqua d'heureux souvenirs vécus par les pionniers qui ont travaillé et peiné pour faire de la paroisse ce qu'elle est aujourd'hui. Avant de céder la parole à M. le curé, Son Excellence exprima ses vœux et ses félicitations accompagnés d'excellents conseils puis M. le curé remercia en termes émus pour tous les bons souhaits, les précieux cadeaux et les nombreuses marques d'estime reçues en ce jour inoubliable. — *Al multos annos.*

Gloire au Prêtre, représentant de Dieu sur la terre. Que Dieu nous le conserve de longues années, jusqu'à la célébration de son jubilé d'or.

Nous oublions de souligner que pour commémorer une ancienne coutume des premiers chrétiens, avant la messe paroissiale Mgr bénit des pains qui furent distribués aux fidèles. Pieuse coutume disparue maintenant mais dont le renouvellement laisse un souvenir ému au cœur du chrétien de nos jours.

**BAPTEMES** — Le 3 juillet: Marie - Denise - Ginette, enfant de Sylvio Prévillé et de Germaine Fiset. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Prévillé, grands-parents.

— Le 7 juillet: Joseph - Roger - Jacques, enfant de M. Marcel Boucher et de Antoinette Baril. Parrain et marraine: M. et Mmes Hormisdas Baril, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Gergette Baril.

— Le 12 juillet: Marie - Huguette - Micheline - France, enfant de M. et Mme Cléophas Baril. Parrain et marraine: M. et Mme Omer Dufresne de St-Gabriel.

— Le 19 juillet: Joseph - Amédée - Réjean - Luc, enfant de Gérard Turenne et de Jeanne Beaulieu. Parrain et marraine: M. et Mme Amédée Beaulieu, oncle et tante de l'enfant.

— Le 30 juin: Marie - Anne - Lucile, enfant de M. et Mme Sévère Gravel. Parrain et marraine: M. et Mme Adélar Gravel, grands-parents.

Mme Antonio Bruneau et son fils Gérard sont revenus récemment d'un voyage au Nouveau-Brunswick. Mme Bruneau a visité ses nombreux parents qu'elle n'avait pas vus depuis plusieurs années. Elle est revenue enchantée de ses trois semaines passées au milieu des siens.

M. Hector Frappier s'est fracturé une jambe en déchargeant un voyage de billets. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Le 5 septembre prochain, soirée d'amateurs à la salle Bruneau. Plusieurs artistes du théâtre et de la radio viendront faire concurrence à nos artistes locaux. Comme notre salle n'est pas très grande, les intéressés voudront bien retenir leurs billets à l'avance.

**ST-COME**

(D.N.C.) — **DECES** — Le 28 juillet, décédait à sa demeure, M. Adjudant Thériault, époux de Marie Morin. Son service a été chanté le 30, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Assistaient au choeur le R. Père L. Ouellet et les Frères W. Jovin, E. Doiron, A. Boucher, c.s.v., tous du scolasticat St-Charles de Joliette.

Bureau: 42 Boîte postale: 100  
Téléphones: Maison privée 175

**J.-CONRAD PERRAULT, Enrg**  
J.-Alex. BOISVERT, Prop.  
ASSURANCES GENERALES  
représentant de la  
GREAT WEST LIFE ASS. CO.  
501, rue NOTRE-DAME, JOLIETTE, Qué.

Nous présentons à la famille nos plus sincères sympathies.

La semaine dernière avaient lieu nos Quarante-Heures. Nous avons eu le grand bonheur d'avoir la visite des Clercs de Saint-Viateur qui se trouvent en étude dans les limites de notre paroisse au lac Prisco. Le R. Père A. Pinard a chanté la messe d'ouverture accompagnée du Père R. Duchesne et de M. l'abbé Paul Toupin vicaire à Ste-Emmélie.

La chorale, formée entièrement de religieux nous a interprété avec brio une belle messe harmonisée, et le soir l'heure sainte. Nous gardons un vif souvenir de cette journée et nous souhaitons pouvoir les entendre de nouveau.

La messe du deuxième jour a été chantée par M. le curé S. Pellierin de St-Zénon, tandis que M. le curé J. Plante a chanté celle du dernier jour.

A l'heure sainte du deuxième jour, les Enfants de Marie se sont fait entendre dans des chants magnifiques. Mlle Fleur-Ange Bailargeon touchait l'orgue.

**VA ET VIENT.** — Jeudi le 30 juillet, M. et Mme Arthur Parent avaient le bonheur de recevoir à dîner un neveu qu'ils n'avaient pas vu depuis plus de dix ans, le R. Fr. Lévis Tremblay, c.s.v.

Mlle Gertrude Mireault était de passage chez sa soeur Mme Eusèbe Marion, la semaine dernière, accompagnée de M. Fernand Masson, jeune étudiant de Montréal.

Aussi chez M. Eusèbe Marion, Mme Hervé Gariépy de Joliette.

Mlle Muguette Loyer de Ste-Béatrix en promenade chez son oncle M. Ovide Riopel.

Mlle Lucie, Lucienne, Florence Lepage chez leur oncle M. Arvin Morin.

Mlle Blanche Payette de passage chez ses parents M. et Mme Israël Payette.

Mme Paul Hogues en visite chez ses parents M. et Mme Maxime Rivest.

Mlle Jeannette Gauthier et M. et Mme Damien Gauthier chez M. Alfred Gauthier pour une semaine.

Mlle Armande et Marie Labine pour une vacance chez leurs oncles M. Lionel Laforest et M. Henri Mireault.

Mlle Rollande Baillargeon était aussi de passage chez ses parents M. et Mme Omer Baillargeon. Dimanche, son ami le sergent-major J. Forget lui rendait visite dans l'après-midi.

**NOCES D'ARGENT** — Le 15 juillet, M. et Mme Arthur Parent fêtaient leur jubilé d'argent. Le matin, une messe d'action de grâces fut célébrée. Avant le saint Sacrifice, M. le Curé, dans une courte allocution, montra la sainteté du mariage chrétien. La famille et quelques amis s'étaient joints aux heureux jubilaires. Un dîner fut servi à leur demeure. M. le Curé, par sa présence, vint relever l'éclat de la fête. Dans l'après-midi, l'ainée de leurs enfants, Juliette (en religion Sr Thérèse du Saint-Sacrement) lut au nom de tous, une adresse de félicitations aux jubilaires, et de remerciements à M. le Curé. Une gerbe de lis fut présentée par Jeannine, une de leurs filles. Quelques cadeaux d'argent furent offerts. Le chant et des amusements se partagèrent le reste de l'après-midi.

**NOCES D'ARGENT** — Le 15 juillet, M. et Mme Arthur Parent fêtaient leur jubilé d'argent. Le matin, une messe d'action de grâces fut célébrée. Avant le saint Sacrifice, M. le Curé, dans une courte allocution, montra la sainteté du mariage chrétien. La famille et quelques amis s'étaient joints aux heureux jubilaires. Un dîner fut servi à leur demeure. M. le Curé, par sa présence, vint relever l'éclat de la fête. Dans l'après-midi, l'ainée de leurs enfants, Juliette (en religion Sr Thérèse du Saint-Sacrement) lut au nom de tous, une adresse de félicitations aux jubilaires, et de remerciements à M. le Curé. Une gerbe de lis fut présentée par Jeannine, une de leurs filles. Quelques cadeaux d'argent furent offerts. Le chant et des amusements se partagèrent le reste de l'après-midi.

Nos sincères sympathies.

**Les cornemuses écossaises S'ENTENDENT MEME EN ALLEMAGNE**

**ST-JOACHIM**

(D.N.C.) — Le 28 juillet Joseph - Germain, enfant de M. et Mme Philibert Lauzon (Rose-Alma Lacroix). Parrain: M. Lucien Lauzon, cousin de l'enfant; marraine: Mlle Modestina Lauzon, tante de l'enfant, décédée le 29. Les louanges ont eu lieu le 30 juillet.

**ST-CALIXTE**

(Spécial) — Nous souhaitons un complet rétablissement à M. Philippe Duval ainsi qu'à M. Grenier tous deux de retour de l'hôpital Notre-Dame.

Plusieurs de nos jeunes garçons sont dans des camps militaires et d'autres ont été appelés ces jours derniers.

**EN VISITE** — M. Adrien Tourangeau chez sa soeur à Montréal, pour une fin de semaine.

M. et Mme Eugène Colletier visitent leurs parents en Ontario et dans le Témiscamingue.

Nous leur disons bon voyage.

**ST-LIN DES LAURENTIDES**

(D.N.C.) — **DE PASSAGE.** — M. l'abbé Léandre Lacombe, directeur de la Société d'Adoption, Montréal, a donné le sermon aux messes de dimanche dernier.

Le R. P. Wilfrid Corbeil, c.s.v., Préfet des Etudes au Séminaire de Joliette, en visite chez sa soeur Mlle Albertine Corbeil.

M. l'abbé Maurice Bélanger, professeur au Séminaire de Ste-Thérèse, a chanté la grand'messe, dimanche dernier.

M. l'abbé Albert Bélanger, de l'Evêché de Joliette, en visite chez sa mère Mme Thomas Bélanger.

M. l'abbé Henri Pichette, étudiant en Sciences Sociales, à Québec, en visite chez sa mère Mme Donat Pichette.

— Soeur Marie - Diana, des Soeurs de Ste-Anne de Lachine, qui a célébré son jubilé d'or de vie religieuse, cette année, soeur de M. l'abbé Alcide Forest, aumônier de l'hospice.

**ENTRES EN RELIGION** — Mlle Marie - Aimée Drainville, fille de M. et Mme Albini Drainville, chef de la gare du Pacifique Canadien, est entrée chez les Soeurs de Marie Réparatrice, à Saint-Laurent, le 30 juin.

M. Jean-René Ethier, fils de M. Eustache Ethier et Léda Henry, de Montréal, actuellement en villégiature à la Côte Joseph, à St-Lin, est entré chez les Jésuites du Sault-au-Récollet, le 30 juin dernier.

M. l'abbé Albert Bélanger et sa mère Mme Thomas Bélanger, sont allés passer quelques jours chez M. et Mme Félix Picard à Gracefield, comté de Gatineau.

M. l'abbé Z. Mailhot, vicaire, est revenu de ses vacances et M. l'abbé V. Fafard, vicaire à son tour, est parti pour deux semaines.

**BAPTEMES** — Le 29 juillet: Joseph - Armand - Louis, fils de Rodolphe Gariépy, avocat et de Béatrice Gariépy. Parrain: Armand Gariépy; marraine: Florentine Lamarche, son épouse.

Le 2 août, Marie - Thérèse-Annette, fille de Louis Beauchamp et de Gabrielle Gingras. Parrain: Armand Beauchamp; marraine: Yvette Corbeil.

**ST-THEODORE DE CHERTSEY**

(D.N.C.) — **NAISSANCE** — Le 25 juillet, à M. et Mme Jean Riopel (Marie - Ange Lussier), un fils, baptisé le 27 sous les noms de Joseph - Marcel - Yvon. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Perreault, grands-parents de l'enfant; porteuse: Mlle Pauline Perreault, tante de l'enfant.

**MARIAGES** — Le 25 juillet, M. Maurice Perreault, fils de M. et Mme Joseph Perreault, conduit à l'autel Mlle Aline Perreault, fille de M. et Mme Eugène Perreault. Les deux pères servaient de témoins.

Le 1er août, M. Gérard Morin, fils de M. et Mme Edmond Morin, conduit à l'autel Mlle Florence Perreault, fille de Mme veuve Adélin Perreault. M. Edmond Morin servait de témoin à son fils, tandis que la mariée était accompagnée de M. Edmond Perreault, son oncle.

Nos meilleurs vœux de bonheur à ces nouveaux couples.

**DECES** — Le 13 juillet dernier, M. et Mme Alphonse Perreault (Marie - Rose Morin) avaient la douleur de perdre un de leurs enfants, Marie - Cécile - Marcelle, âgée de 1 an seulement. Les louanges ont eu lieu le lendemain, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis de la famille.

Nos sincères sympathies.

**Les cornemuses écossaises**

S'ENTENDENT MEME EN ALLEMAGNE

Mais des Anglais de Londres viennent d'en fournir 200 au War Office


L'Ecosse tient-elle toujours aussi ferme qu'autrefois? On pourrait vraiment se le demander, puisque Londres s'occupe maintenant de faire des cornemuses pour les fiers régiments de Calédonie!

Bien qu'il soit probable que la Garde Ecossoise elle-même n'en ait jamais rien su, c'est en vérité de l'histoire ancienne, car voilà 28 ans déjà que les trois premiers bataillons de ce fameux régiment possèdent des cornemuses fabriquées à Londres, du côté de Kentish Town.

Non moins de 200 de ces instruments ont été livrés dernièrement au War Office pour les régiments d'Ecosse. L'ivoire utilisé pour les garnitures a coûté £500. Les moutons des Highlands d'Ecosse ont fourni les peaux pour la confection des autres recouvertures ensuite du tartan approprié. Le bois destiné aux bourdons et aux chalumeaux dont sortent les notes sauvages et mélancoliques de la cornemuse, vient du fin fond de l'Afrique. C'est en réalité du bois noir africain, qui arrive brut en grumes pour être découpé à Kentish Town. Les anches se font à l'aide de roseaux venus d'Espagne.

Les fabricants en question firent leur première cornemuse pour le cornemuseur de la reine Victoria dans une chambre sur la cour, il y a une soixantaine d'années. Ce fut d'ailleurs le fils du fondateur de la maison qui commença l'organisation de la musique des cornemuses du "London Irish". Ce même établissement a fourni des cornemuses pour les "Royal Irish Inniskillings", et il fabrique aussi des flûtes pour les Grenadiers de la Garde, pour les jeunes femmes de l'A.T.S., pour les Cadets de l'Armée, et pour les jeunes garçons de l'Air Training Corps.

Et maintenant ses cornemuses se font entendre même chez les nazis. En effet, il a envoyé 12 de



# LE THÉ ET LE CAFÉ

## NE S'ACHETENT PLUS SANS COUPONS DE RATIONNEMENT

**La ration hebdomadaire de thé est d'une once ou celle de café, de quatre onces par personne**

**Les coupons A, B, C, D et E de la carte temporaire de rationnement que vous avez en main sont maintenant valables pour l'achat du thé et du café.**

**Chaque coupon vous donne le droit d'acheter une once de thé ou quatre onces de café.**

**Il vous est permis d'acheter à la fois vos rations de deux, trois, quatre et même cinq semaines. Vous avez le droit de détacher d'un seul coup, de votre carte de rationnement, tous les coupons qui portent des lettres.**

**Les coupons 1, 2, 3, 4 et 5 ne sont bons que pour l'achat du sucre. Ce sont les coupons A, B, C, D et E qui servent l'achat du thé et du café.**

**CAFÉS CONCENTRES ET SUCCÉDANÉS CONTENANT DU CAFÉ**

**Il faut un coupon pour acheter la quantité de café concentré ou de succédané nécessaire à la préparation de douze tasses de breuvage.**

**AU SUJET DU THE EN SACHETS**

**Quand vous achetez du thé en sachet, le marchand est tenu d'exiger de vous: 2 coupons pour un carton de 18 ou 20 sachets 4 coupons pour un carton de 40 ou 45 sachets 8 coupons pour un carton de 80 sachets**

**LA LOI N'ACCORDE AUCUNE RATION AUX ENFANTS DE MOINS DE DOUZE ANS**

**AVIS AUX DÉTAILLANTS**

**A partir du 3 août, les détaillants devront, lorsqu'ils achèteront du thé ou du café, remettre à leurs fournisseurs l'équivalent de leur commande en coupons de rationnement**

**LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE**

TC 5FW Ottawa, le 3 août, 1942

ces instruments jusqu'au cœur de l'Allemagne, à des prisonniers de guerre, par l'entremise de la Croix Rouge.

**"Aujourd'hui"**

Une encyclopédie mensuelle. Voilà ce qu'est AUJOURD'HUI, le meilleur digeste français. Dans 100 pages vous trouverez l'essentiel des idées et des événements du mois, tant en politique qu'en littérature, arts, sciences, histoire, etc. Une excellente source d'information et de culture. Voici le sommaire du mois d'août:

- LA PROPAGANDE ALLEMANDE EN FRANCE — "L'Action catholique";
- LES INDES DEVANT LE JAPON — "Le Droit";
- L'EMPIRE RUSSE ET L'EGLISE — "Revue de l'Université d'Ottawa";
- L'OPINION AMERICAINE ET NOUS — "Relations";
- EDDA MUSSOLINI, COMTESSE CIANO — "L'Union nouvelle";
- MONTREAL LITTERAIRE — "L'Enseignement primaire";
- OCTAVE CREMAZIE — "La Liberté et le Patriote";
- CHEZ VALDOMBRE — "La Nouvelle Revue";
- LE JOURNALISME, BERCEAU DES LETTRES CANADIENNES — "La Revue Dominicaine";
- L'EXPERIENCE TCHECOSLOVAQUE — "Pour la Victoire";
- LES ACORES — "Portugal";
- MONSIEUR DE LA DAUVERSIERE — "Sac. S. Jean-Baptiste";
- L'ARPEMENT AU CANADA FRANÇAIS — "Laval forestier";
- LE FRERE MARIE-VICTORIN — "Regards";
- LE MONT ROYAL — "Bulletin des études françaises";
- LA CIVILISATION DU BLE — "La Vie au Grand Air";
- LA GAZOLINE SYNTHETIQUE — "Le Quartier latin";
- LES TRIBUNAUX DE MONTREAL — "La Revue Populaire";
- LES IMPOTS ET LES EMPRUNTS — "Le Canada français";
- L'AME AMERICAINE — "Le Courrier de la Plata";
- QUE PENSER DES MARIAGES DE GUERRE — "L'Éducateur".

"AUJOURD'HUI se vend dans tous les kiosques au prix de \$0.25. L'abonnement est de \$2.50 par année. S'adresser aux Editions d'Aujourd'hui, 1961 est. rue Rachel, Montréal, Canada.

**PENSEES**

L'enfant remercie sa mère quand elle lui donne du sucre, et pleure quand elle le lui ôte, parce que cela engendre des vers. Pourquoi la remercie-t-il? C'est parce qu'il est friand de cette douceur. Pourquoi pleure-t-il? Parce qu'il est enfant et ne connaît pas le bien que sa mère lui fait en le privant de cette nourriture qui lui est nuisible: voilà notre vrai portrait. — S. François de Sales.

pour MAUX DE TÊTE et autres douleurs



"J'ai toujours PARADOL dans mon sac-à-main"

PARADOL DU DR CHASE

Permanents de tous genres avec ou sans machine

**Ondulations**

Bouquets de mariées - Couronnes mortuaires

**A.-M. Poirier**

60, sud, PLACE BOURGET



# APPORTEZ ICI

## VOS TUBES USAGÉS

Notre magasin est un centre officiel de récupération

- Les tubes de crème à barbe, de pâte dentifrice et d'autres tubes flexibles en métal, deviennent la propriété du gouvernement dès qu'ils sont vides. C'est un devoir patriotique de les remettre à un centre de récupération du gouvernement

Ils serviront à fabriquer des avions de bombardement et d'autres armes de guerre !

## Oscar Landry

LA PHARMACIE LA MIEUX ASSORTIE DU DISTRICT  
457, Notre-Dame, Tél. 228 et 229  
JOLIETTE

# La monnaie de S. Jean Bosco

Les dirigeants du Terrain de jeux S. Jean Bosco ont adopté le système des Pères Jésuites au Parc Lafontaine et mis à la disposition des enfants un moyen pratique et éducatif d'émulation. Les premières semaines d'expérience sont concluantes. En prenant part aux jeux, un enfant peut gagner une dizaine de dollars par semaine. Les jeux en équipes sont récompensés, les gagnants recevant plus que les perdants. On veut ainsi habituer les enfants à vivre en société, à s'entraider tout en les intéressant aux jeux.

enfants parent acheter des articles pratiques ou des friandises. Près de 500 déposants se sont présentés, jeudi, pour acheter avec la monnaie du Terrain de jeux. C'était agréable de voir tous ces petits richards! aller d'un comptoir à l'autre, examiner les objets en vente, supporter comment avoir plus pour moins d'argent. Des Séminaristes les dirigeaient, les conseillant même dans leur choix, afin de former le goût des enfants.

Ce système de monnaie ne prépare-t-il pas l'enfant à la caisse scolaire? Ne lui en fait-il pas scolaire? Ne lui en fait-il pas scolaire?

**MONNAIE**  
**Terrain de Jeux**  
**S. Jean Bosco**  
**\$2.00**



Pour initier les enfants à l'esprit d'économie on a institué une caisse d'épargne au Terrain de jeux. Là, chaque soir les enfants peuvent déposer la monnaie gagnée, y voir ajouter un bon intérêt qui leur fait comprendre que l'argent ne rapporte rien dans les goussets. Avec l'argent ainsi amassé, l'enfant peut acheter des prix, des récompenses. Ainsi, jeudi dernier, avait lieu la première distribution au Terrain, nous vous l'assurons. Les

naître le rouge et ne lui donne-t-il pas le goût de l'économie? Ne lui enseigne-t-il pas aussi le bon emploi de l'argent, la valeur de l'argent gagné? C'est apprendre de grandes choses en jouant, c'est s'initier à de grandes vertus en s'amusant.

On comprendra facilement que cette intéressante innovation, fort populaire chez les enfants grève le budget déjà mince de S. Jean Bosco. Déjà plusieurs personnes généreuses ont fait quelques cadeaux en argent ou en effets pour aider à racheter la monnaie du Terrain, et elles ont accompli un beau geste qui pourrait être imité avec avantage.

Le Terrain de Jeux fermera le 14 août au soir, la retraite des prêtres commençant le lundi suivant. Il y aura d'autres ventes d'ici là; bienvenue à tous ceux qui voudraient venir en aide.

## ALBERT JOLY



Chaussures de qualité, modèles exclusifs  
Tél.: 1185  
20, Place Bourget, sud  
JOLIETTE  
Voisin de Joly & Frères

## A vendre

Deux radios 9 lampes, garantis en parfait ordre. Un piano, belle occasion, 200 disques de phonographe à 10 cts pièce. S'adresser à 59 nord, St-Chs Borromée, ou 391 Manseau. Tél.: 676. 30 j l 4 f.p.

## Aux fabricants de beurre

Samedi le 8 août aura lieu à la salle des Syndicats au numéro 501 de la rue Notre-Dame à Joliette, à 8 h. 30, le soir, une assemblée du Syndicat catholique et National des fabricants de beurre des comtés de Joliette, l'Assomption, Berthier et Montcalm.

Tous les fabricants de beurre y sont cordialement invités.  
Le Secrétaire.

## Naissances

Ont été baptisés à la cathédrale: le 30 juillet: M. - Bernadette - Agnès, fille de Wilfrid DeGrandpré et de Hélène Massé. Parrain et marraine: M. et Mme Zacharie DeGrandpré, Sorel, oncle et tante. — Abbé F. Gadoury.

— Le 2 août: Anne - Marie - Lisette - Francine, fille de Josaphat Héru et de M. - Louise Joly. Parrain et marraine: M. et Mme David Massicotte, du Cap de la Madeleine, oncle et tante. — Abbé F. Gadoury.

— Le 2 août: M. - Colette - Rachel - Irène, fille de Adrien Lavallée et de Agnès Goulet. Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Lavallée, oncle et tante. — Abbé F. Gadoury.

— Le 2 août: M. - Monique - Gertrude - Normande, fille de Wilfrid Savoie et de Edouardina Corrivéau. Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Héru, cousins. — Abbé F. Gadoury.

— Le 3 août: Anne - Marie - Diane - Suzanne, fille de M. et Mme Edouard Savignac. Parrain et marraine: M. et Mme Lionel Lafort, St-Côme. — Abbé P. Lafortune.

— Le 3 août: M. - Alma - Blandine - Lise, fille de Réal B. Héru et de Gilberte Lapointe. Parrain et marraine: M. et Mme Adélaïde Lapointe, grands-parents. — Abbé P. Lafortune.

— Le 4 août: J. - Jean - Paul - Marcel, fils de Martial Loyer et de Anita Durand. Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Durand, Berthierville. — Abbé P. Lafortune.

— Le 5 août: M. - Jeannette - Nicole, fille de Frédéric Garceau et de Etienne Bellemare. Parrain et marraine: M. et Mme Faïda Garceau, Shawinigan, oncle et tante. — Abbé P. Lafortune.

## Régates dimanche

Au lac Vert, à St-Alphonse, dimanche après-midi le 9, régates. Le programme sera le même que celui annoncé pour dimanche dernier et que le temps pluvieux a empêché d'être exécuté. Concours à 2 h. 15: bain pour les musiciens à 4 h. 15; balle molle à 7 h.; concert à 8 h.; feu de joie sur le lac à 9 h. 30 Entrée gratuite sur la terrasse Gareau.

## Naissance

### Roy-Forget

Le 16 juillet, à l'hôpital de la Miséricorde, Montréal, a été baptisée Marie - Thérèse - Lise, fille de Roland Roy et de Jacqueline Forget. Parrain et marraine: M. et Mme Atché Forget, grands-parents de l'enfant; porteuse: Mme Armand Roy, sa grand-mère.

## Service anniversaire

A St-Thomas aura lieu le 13 août, à 9 hres le service anniversaire de M. Joseph - Maxime Barrette. Parents et amis sont priés d'y assister.

# Tombola

## ST-PAUL

les 7 et 8 août

Attractions diverses  
Restaurant  
Amusements, etc., etc.

## Beaux prix

La fanfare des Zouaves de Joliette, au programme samedi le 8

Oliver Ferland, curé.

Province de Québec,  
District de Joliette  
No. 11,693

## Cour de Magistrat

LEO PIQUETTE, garagiste, faisant affaires sous la raison sociale de LEO PIQUETTE AUTOMOBILE, des cité et district de Joliette.

Demandeur.

— vs —  
LUCIEN PAUZE, des mêmes lieux.

Défendeur.

Le dix-septième jour du mois d'août 1942, à 10.30 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 246 rue Fabre, en la cité de Joliette, seront vendus par autorité de justice les biens et effets mobiliers saisis sur le défendeur en cette cause, consistant en un automobile Dodge Sedan, modèle 1940, et un orthophonie Wurilizer Seeborg, etc. Conditions: Argent comptant.

Joliette, 6 août 1942.

Achille GEOFFROY, H.C.S.

Province de Québec  
District de Joliette  
No. 11,693

## Magistrate Court

LEO PIQUETTE, garage propriétaire, doing business under the style of LEO PIQUETTE AUTOMOBILE, in the City and District of Joliette.

Plaintiff,

— vs —  
LUCIEN PAUZE, of the said City and district of Joliette.

Défendeur.

On the seventeenth day of August 1942, at 10.30 o'clock in the before-noon, at the domicile of the Defendant, No. 246 Fabre Street, in the City of Joliette, shall be sold by authority of justice the movable effects seized on defendant in this case, consisting in one automobile Dodge Sedan, model 1940, and one orthophonie Wurilizer Seeborg, etc. Conditions of payment: Cash.

Joliette, August 6th, 1942.

Achille GEOFFROY, B.S.C.

Province de Québec,  
District de Joliette  
No. 11,694

## Cour de Magistrat

LEO PIQUETTE, garagiste, faisant affaires sous la raison sociale de LEO PIQUETTE AUTOMOBILE, des cité et district de Joliette.

Demandeur.

— vs —  
LUCIEN PAUZE, des mêmes lieux.

Défendeur.

Le dix-septième jour du mois d'août 1942, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 246 rue Fabre, en la cité de Joliette, seront vendus par autorité de justice les biens et effets mobiliers saisis sur le défendeur en cette cause, consistant en un automobile Dodge Sedan, 1938, etc. Conditions: Argent comptant.

Joliette, 6 août 1942.

Achille GEOFFROY, H.C.S.

Province de Québec  
District de Joliette  
No. 11,694

## Magistrate Court

LEO PIQUETTE, garage propriétaire, doing business under the style of LEO PIQUETTE AUTOMOBILE, in the City and District of Joliette.

Plaintiff,

— vs —  
LUCIEN PAUZE, of the said City

Défendeur.

On the seventeenth day of August 1942, at 10 o'clock in the before-noon, at the domicile of the Defendant, No. 246 Fabre Street, in the City of Joliette, shall be sold by authority of justice the movable effects seized on defendant in this case, consisting in one automobile Dodge Sedan, model 1938. Conditions of payment: Cash.

Joliette, August 6th, 1942.

Achille GEOFFROY, B.S.C.

## ST-AMBROISE

Le 1er août se rendait au Cap de la Madeleine MM. et Mmes Adélaïde Chevrete, Emile Bruneau, Mme Arsène Simard. Ils assistèrent aussi aux funérailles de M. le Dr Fernando Giroux, autrefois de St-Ambroise.

## Réunion de médecins à l'Epiphanie

Vendredi le 24 juillet dernier, les médecins des comtés de l'Assomption - Montcalm, étaient invités à se réunir à l'Epiphanie, au bureau de l'unité sanitaire, pour une conférence donnée par le Dr G. Choquette, du Ministère de la Santé, sur la Loi, et le traitement des maladies vénériennes.

Etaient présents les docteurs J.-A. Melançon, de St-Jacques; L.-P. Archambault et L.-P. Gascon, de l'Assomption; A. Bohémier et Chs-E. Germain, de l'Epiphanie; W. Locat, de St-Roch de l'Achigan; le Dr Z. Dupuis, officier médical de l'unité sanitaire qui présenta le conférencier.

Le Dr Choquette s'acquitta de sa tâche avec grand succès. Les médecins présents se déclarèrent enchantés de leur soirée, et des connaissances nouvelles qu'ils ont acquises.

## Feu Frank Larivière

Le 3 août, l'abbé Félix Gadoury a chanté à la cathédrale le service de M. Frank Larivière, décédé à l'hôpital St-Eusèbe où il était retiré depuis quelques mois, et âgé de 86 ans. Nos sympathies à la famille.

## ST-CALIXTE DE KILKENNY

Dimanche le 2 août, M. et Mme Olivier Vézina, marchand, célébraient leur 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage. Nos meilleurs vœux de bonheur et de longue vie accompagnent nos heureux jubilaires. La fête organisée par Mme P. Emile Duval, fille des jubilaires, eut un grand succès.

M. Odilon Duval, député, et sa famille, passent leurs vacances dans les régions de St-Donat.

Mlle Hélène et Pierrette Racette, ainsi que Mme A. Lachapelle et Mlle Lachapelle, en vacances chez Mme Antoine Mantha.

Mlle G. Trudel de St-Lin. de passage chez son frère M. Léo Trudel.

Mlle Yvette Lachance et son amie Mlle Cusson en vacances chez M. Ferdinand Lachance.

Mme R. Maheu et ses enfants, en vacances chez Mme A. Chevigny.

Mlle Monique et Lucille Martel de passage chez leur mère Mme Omer Martel.

Mme Joseph Tourangeau passera quelques jours chez sa fille Mme A. Renaut, à St-Jérôme.

Mlle Courtemanche de Montréal, en vacances chez son oncle, M. Alphonse Racette.

Mlle Maria Beaudry, de Montréal, de passage chez son frère M. Ferdinand Beaudry.

Mme Charbonneau et ses fillettes, de Montréal, en vacances chez M. et Mme Adrien Lajoie.

Mlle Fleurette Lacasse, de Montréal, chez son grand-père M. Georges Lajoie.

## PENSEES

Montrez-vous reconnaissant. La reconnaissance attire de nouveaux bienfaits; et ce doux échange des trésors de deux coeurs les attendrit, les ouvre à la grâce, en dégage ces petites antipathies, ces basses jalousies, ces mesquines rivalités qui sont à la famille ce que les épines sont aux roses. — Paillettes d'or.

Toutes les fautes que nous négligeons maintenant, que nous excusons, que nous nous cachons à nous-mêmes, seront punies rigoureusement par le feu qu'un Dieu vengeur a allumé pour les consumer. — S. Bernard.

Toute guerre de délivrance est sacrée; toute guerre d'oppression est maudite. La guerre, comme les plus saintes choses, peut être retournée contre son but et devenir l'instrument de l'oppression. — Lacordaire.

Vivons de manière à ce que, sur notre tombe, on puisse écrire cette épitaphe: "Ici repose le corps d'une âme qui est au Ciel". — Père Soudreau.

Il faut alors ne pas vouloir être trop au-dessus de sa faiblesse. Il faut s'abandonner un peu aux pieds de Dieu et se plaindre même, car il le permet, lui qui s'est plaint en plusieurs endroits de la Passion. — Abbé Perreye.

Tout est tendresse paternelle de la part de Dieu, occasion de mérite pour nous. — Louis Veuillot.

J'ai connu que le sacrifice était une fête, même quand il fait couler le sang par les blessures du coeur. Ce sont les joies que je vous souhaite comme le cortège de votre vie. Il en est peut-être de plus douces: il n'y en a pas de plus nobles ni de plus fécondes. — Comte Albert de Mun.

La couronne, prix des douleurs et des souffrances, on ne peut la recevoir qu'après avoir montré sa patience dans la souffrance et la douleur. — S. Cyprien.

Ne vous plaignez jamais de Dieu. — Père Dion.



EXPOSITION MISSIONNAIRE  
ORATOIRE ST-JOSEPH  
DU 17 AU 27 SEPTEMBRE  
TROISIEME CENTENAIRE DE MONTREAL

Ce que nous voyons encore, c'est que nous avons laissé perdre d'excellentes occasions d'augmenter notre valeur et de nous enrichir. — X

On ne saurait jamais trop faire pour l'Eglise, à qui nous devons la vie et la vérité, ni pour la paix, la gloire, l'exaltation et l'amour du saint-siège. — Lacordaire.

L'art est la recherche du sens divin que cache en soi toute créature. Ne se laisse pas de chercher, de désirer, de travailler la céleste énigme. N'aime pas la terre pour la terre, mais va d'elle à ton âme, de ton âme à Dieu. — Abbé Perreye.

Exercez avec joie les oeuvres de la charité, parce que la bonté, le calme, la sainte joie encouragent ceux qu'on assiste, les portent à la patience et à la soumission, ce que ne ferait pas un air chagrin; parce que l'exercice de la charité est une source de grâces et procure la joie. — Frère Philippe.

Ah! ces heures où tout manque excepté Celui qui ne manque jamais à qui le désire. Ces heures... il faut les avoir vécues pour savoir ce qu'elles valent! C'est dans tels moments que l'on expérimente la grande suffisance de Dieu. Oui... mais à la condition que l'on sache les vivre.

## CHAPEAUX: CHAPEAUX!

### Salon Alice

REOUVERTURE

Modes d'automne —  
Prix raisonnables

Rue LAJOIE, Sud, Joliette  
Au-dessus du garage Jos.-S. Desrosiers

## Cheval à vendre ou à échanger

Une jeune jument de route et de travail, pesant de 1,100 à 1,250 lbs et garantie. A vendre ou à échanger pour cheval de 7 à 8 ans. S'adresser à 697 De Lanaudière, Joliette. Tél.: 865. 6 août 1 f.p.

## Boutique à bois

Une boutique à bois, située dans la ville de Joliette à vendre à bonnes conditions. S'adresser au Procureur de l'évêché. 23 j l. n. o.

## Pour l'ouverture des classes

Lingerie pour robes de costumes à bas prix. — Beau choix de "Sheer" à la vente. — Crêpe de toutes les nuances, etc., etc. — Mme PAUL NADEAU, 532, St-Viateur, Joliette. (près de chez Mlle Alda Descôteaux). 6 août 4 f.

## Maison à vendre

Bonne propriété à vendre à bonnes conditions. Maison de feu le Dr Lamarche. S'adresser à Mme J.-M. Lamarche, ST-ESPRIT, Co de Montcalm. 30 j l. 4 f.p.

## Plein rendement

Il faut que votre char donne son plein rendement et économise le gaz et les pneus. — Venez nous voir.

LEO PIQUETTE

Rue NOTRE-DAME, JOLIETTE  
6 août j.n.o.

## Docteur Edmond Piette

Médecin - Chirurgien

Tél. 369 Tél. rés. d'été 526

35 sud, ST-CHS BORROMÉE

Heures du bureau jusqu'au 15 septembre: 11 à 12 a.m. — 3 à 5 p.m.

Absent le jeudi. 18 j n.o.

## ABSENT

### Le Dr Dionne

dentiste à Joliette, sera absent

de son bureau du

1er AU 10 AOUT

30 j l. 2 fs

## Pensionnat Ste-Elisabeth

A PROXIMITE DE JOLIETTE

Programme régulier — Aussi cours supérieur, sténographie, dactylographie, comptabilité.

Direction: les SOEURS DE LA PROVIDENCE

## Entrée: le 1er septembre

## BONNE NOUVELLE pour les planteurs de tabac jaune

Nous avons aujourd'hui le chabon mou idéal recommandé par les planteurs de la Virginie pour le séchage des tabacs à cigarettes qui se vendent le mieux sur le marché.

Téléphonez 330 w, chez

## Majeau & Frères, Joliette

TROIS HEURES PLUS TARD LE CHARBON SERA RENDU CHEZ-VOUS

## EXAMEN SCIENTIFIQUE DE VOS YEUX

TROUBLES MUSCULAIRES CORRIGES, STRABISME avec nos

### Traitements Orthoptiques

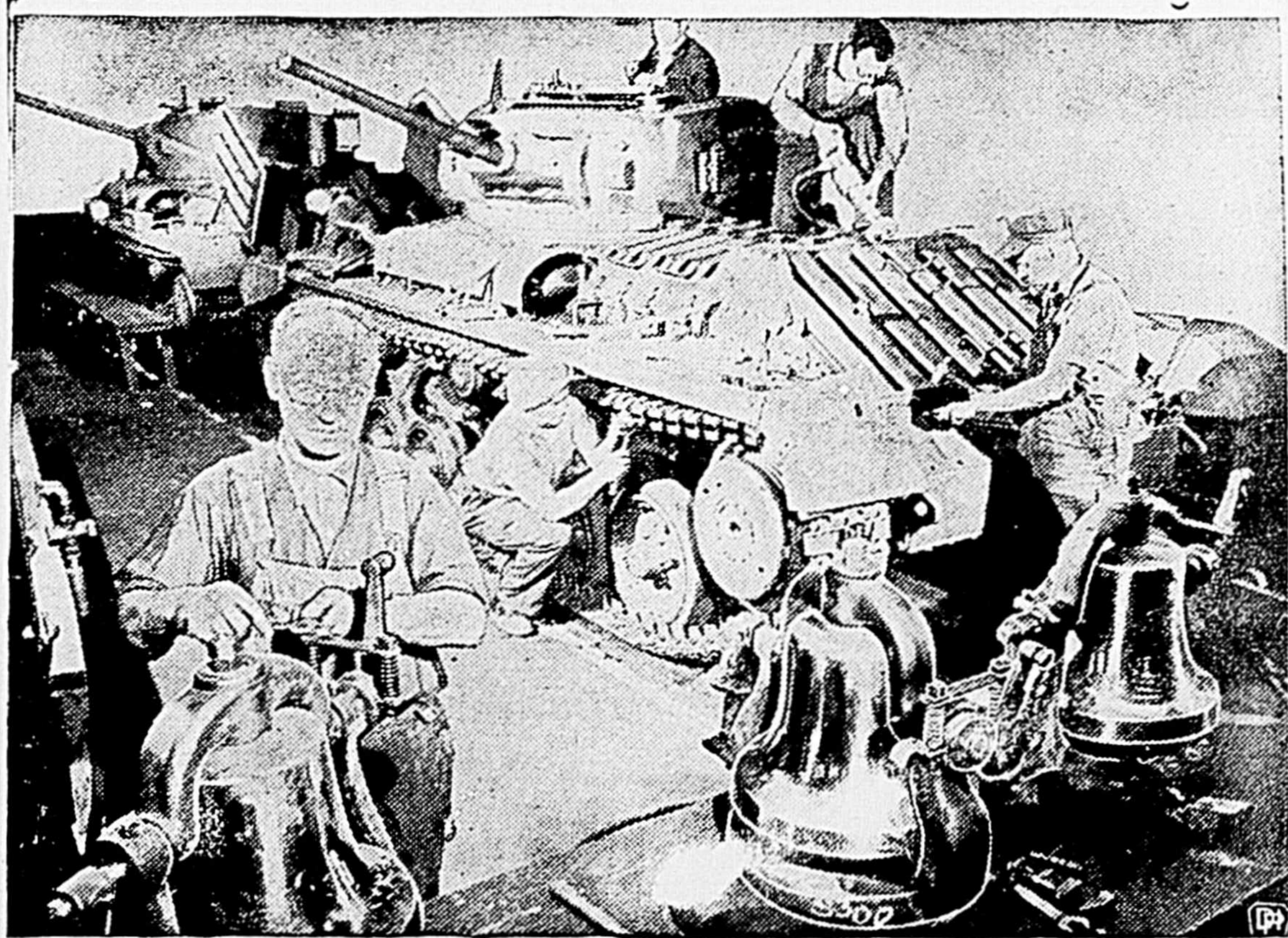
## EMILE PREVOST

SPECIALISTE OPTOMETRISTE

Ajustement des yeux artificiels.

100, rue St-Paul, Joliette, Qué.

## Un tank de 18 tonnes pour les Nations Unies



Ces cloches ne seront tout de même pas ajustées aux tanks... C'est que les chars d'assaut canadiens sont fabriqués dans cette usine qui était naguère affectée à la fabrication des locomotives. On y

produit maintenant une quantité massive de tanks du nom de la "Valentine". C'est un tank d'infanterie de grande efficacité, qui est déjà à l'action sur le front russe, depuis quelques mois. La "Valentine", qui pèse 18 tonnes, est

activée par un moteur diesel. C'est une machine de guerre formidable, capable de passer sans difficulté à travers un immeuble de brique. Sa tourelle rotative peut être opérée à la main ou par contrôle électrique.